

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2101 - 7 novembre 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Obama élu,
Bush désavoué :
*les travailleurs
devront forcer
les capitalistes
à payer la crise***

p. 3 et 8



**Travailler jusqu'à 70 ans ?
Et quoi encore !**

p. 3

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Impôt sur la fortune, ça va bien pour eux !
■ Les dividendes des actionnaires augmentent
- p. 5 ■ Des centaines de milliards aux banquiers qu'on veut nous faire payer
■ Le cinéma de Sarkozy sur la crise financière
- p. 6 ■ Une prime de transport au rabais
■ Nouveaux guides tarifaires de la SNCF
- p. 7 ■ Sommet européen sur l'immigration à Vichy
■ Immigration : des « tests » en forme de barrière
- p. 11 ■ Manifestons contre la privatisation de La Poste
■ La loi SRU sur le logement social

■ Des expulsions de logement en hausse
- p. 16 ■ Baisse annoncée du taux du livret A
■ Une enquête très sélective sur les pertes à la Caisse d'Épargne

■ PME, un prétexte servant à justifier bien des cadeaux

Dans le monde

- p. 8 ■ États-Unis : victoire d'Obama et défaite du camp Bush
■ La crise immobilière multiplie les sans-abri
- p. 9 ■ République Démocratique du Congo : terreur des bandes armées et pillage des richesses
■ Les larmes hypocrites de Kouchner

■ Mauritanie : Total fait des affaires

Il y a 90 ans

- p. 10 ■ 11 novembre 1918
La fin d'une boucherie qui en annonçait d'autres...

Dans les entreprises

- p. 12-13 ■ Automobile
■ Le patronat veut faire payer sa crise aux ouvriers

■ Un mois d'arrêt de production à PSA Rennes

■ Sous-traitants et équipementiers : les travailleurs touchés de plein fouet

■ La direction déboutée à Renault Sandouville
- p. 14 ■ ArcelorMittal ; Impress – Laon (Aisne) ; Jabil - Brest
■ Boutons d'ascenseurs radioactifs
- p. 15 ■ Carrefour – région lyonnaise
■ Prime au mérite dans la Fonction publique

■ Des milliers d'emplois menacés dans les hôpitaux

Versez à notre souscription !

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

par chèque libellé à l'ordre de :

Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôt de 200 euros à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Grenoble

Dimanche 9 novembre
à partir de 11 h 30
**Salle des fêtes d'Échirolles,
avenue du 8 mai 1945
(tram ligne A, arrêt
La Rampe - Centre-ville)**

Compiègne

Samedi 15 novembre
à partir de 18 h
**Salle des fêtes
Margny-lès-Compiègne**

Limoges

Samedi 15 novembre
à partir de 15 h 30
**Salle Pierre-Louis
Feytiat - (à côté de la
mairie)**

Fourmies

Samedi 22 novembre
à partir de 17 h
**Salle des fêtes
Sains-du-Nord**



LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande



Obama élu, Bush désavoué, les travailleurs devront forcer les capitalistes à payer la crise

Ainsi donc, c'est Barack Obama qui a remporté l'élection présidentielle américaine, et de loin. Les commentateurs, même ici en France, ne cessent de répéter que l'événement est historique. Pour une fois, ils sont au diapason avec les réactions d'enthousiasme et d'espoir rapportées d'Amérique par les médias.

Et on comprend pourquoi l'élection à la tête de l'État du candidat du Parti Démocrate, métis de père africain, est ressentie comme une victoire par les Noirs américains, mais aussi par ceux d'origine hispanique ou indienne qui se sentent opprimés ou exclus dans ce pays où l'esclavage des Noirs n'a été aboli qu'en 1865, à la suite d'une guerre civile sanglante et où, il y a une quarantaine d'années encore, la ségrégation raciale était officielle dans plusieurs États.

On peut comprendre aussi pourquoi, après les années Bush, celles des guerres d'Irak et d'Afghanistan, celle de la crise économique, rien que ce changement-là puisse passer, aux yeux d'une majorité de l'électorat, toutes origines confondues, pour une promesse de changement dans bien d'autres domaines. Obama n'avait pas besoin de promettre – et, d'ailleurs, il s'est bien gardé de faire des promesses concrètes –, c'est sa personne elle-même qui passe pour une promesse.

On peut éprouver une certaine satisfaction à l'élection d'Obama car elle signifie l'échec du camp qu'incarnait le duo McCain et sa très réactionnaire colistière Palin, le camp du conservatisme social et de la bigoterie affichée. C'est le désaveu de Bush et de sa politique. Et la victoire massive d'Obama est, aussi, le signe que ce ne sont pas les « beaufs » version américaine avec leurs préjugés racistes qui dominent l'électorat.

Mais la satisfaction s'arrête là. Contrairement à son slogan électoral qui promet le changement, Obama gouvernera, comme tous ses prédécesseurs, en fonction des intérêts de la grande bourgeoisie américaine. Comment imaginer que la puissante bourgeoisie américaine qui domine non seulement les États-Unis mais aussi, à certains égards, le monde entier, puisse jouer la défense de ses intérêts politiques sur les aléas d'une élection ?

Pour être désignés comme les candidats officiels des deux seuls partis dont sont issus les élus, McCain et Obama ont dû se faire accepter par la classe dominante à travers une multitude de filtres d'élections diverses. Et il fallait surtout avoir de l'argent, beaucoup d'argent, pour mener campagne à l'échelle de cet immense pays, se payer des pages dans la grande presse, des heures d'émissions à la télévision et la radio.

Pour être sûre de gagner à tous les coups, la bourgeoisie a financé les deux rivaux. Mais Obama a récolté bien plus

d'argent encore que son concurrent. À sa façon, la bourgeoisie américaine a voté, avant même le scrutin, avec des billets verts en guise de bulletins de vote. La chose est habituelle, et pas seulement aux États-Unis, mais jamais les sommes en jeu n'ont été aussi gigantesques.

Si les grandes banques de Wall Street ont financé massivement Obama, ce n'est pas seulement parce qu'elles ne le craignent pas. C'est aussi en raison du crédit dont il bénéficie en particulier dans la partie de la population durement frappée par la crise financière, qu'il vaut mieux bercer d'illusions et endormir avec des paroles doucereuses. Et Obama est plus à même de faire passer des mesures d'austérité que ne l'était Bush.

La crise de l'économie capitaliste a déjà durement frappé les classes populaires de ce pays. Deux millions de personnes, et sans doute plus, incapables de payer les remboursements de leurs logements aux banques, qui sont jetées à la rue. D'autres, ou les mêmes, qui ont cotisé toute leur vie durant à des caisses de retraite privées menacées aujourd'hui de faillite, n'auront rien sur leurs vieux jours. Et les entreprises réduisent leurs effectifs les unes après les autres ou ferment leurs usines, alors que les reportages télévisés ont montré des quartiers populaires dans les villes industrielles où le chômage dépasse déjà les 50 %.

Dans cette Amérique, le pays le plus riche du monde capitaliste, une partie des classes populaires est poussée vers une misère aussi effroyable que dans bien des pays pauvres. Malgré les espoirs diffus qu'il suscite aujourd'hui, Obama ne les protégera pas demain. Alors qu'il n'était encore que candidat, il a apporté, avec McCain, son soutien au plan du président en place, Bush, qui a accordé, comme Sarkozy ici, plusieurs centaines de milliards pour sauver les banques et les banquiers de la crise qu'ils ont eux-mêmes provoquée, sans accorder un seul centime à ceux qui sont expulsés de leur logement, ni même un moratoire sur leurs dettes.

Aux États-Unis, comme ici en France, protéger les classes populaires de la crise n'est possible qu'en s'en prenant à la classe capitaliste qui en est responsable, à sa fortune accumulée. Obama ne le fera pas, et il n'a jamais dit qu'il le ferait.

Ce que l'on peut souhaiter de mieux à la classe ouvrière américaine, c'est que, quel qu'ait été son vote, elle ne se fasse pas trop d'illusions sur le président élu, même et surtout s'il promet le changement. « *Il n'y a pas de sauveur suprême* », cette phrase de *l'Internationale* sonne aussi juste pour les travailleurs d'Amérique que pour ceux de partout. Et, rappelons-le, la génération qui a subi la plus grande crise du passé, celle commencée en 1929, a été aussi celle qui a su réagir et mener les plus grandes luttes grévistes que le mouvement ouvrier américain ait jamais menées.

Arlette LAGUILLER

Travailler jusqu'à 70 ans et quoi encore ?

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009, les députés ont adopté samedi 1^{er} novembre une disposition permettant à tous les salariés de poursuivre, s'ils le souhaitent, leur activité au-delà de 65 ans.

Le ministre du Travail Xavier Bertrand a bien sûr déclaré que cet amendement ne remettait pas en cause la possibilité de partir à 60 ans si les 41 ans de cotisation étaient réunis, et qu'il ne s'agit que de permettre à ceux qui le souhaitent de travailler jusqu'à 70 ans, en supprimant la possibilité de mise à la retraite d'office à 65 ans. Et d'ajouter qu'il voulait « *laisser*

les Français choisir, et laisser les Français travailler. »

Tout cela est du parfait cynisme. Cette mesure vise évidemment à accréditer l'idée qu'il suffit de travailler plus longtemps pour augmenter sa retraite, avant de tenter de l'imposer.

Bertrand et le gouvernement mettent en avant la liberté de ceux qui veulent travailler davantage, en sachant très bien que la grande majorité des travailleurs souhaitant prolonger leur activité le feront parce que, sinon, ils seraient contraints de se contenter d'une retraite ne permettant pas de vivre. Tout cela grâce aux réformes de ce

gouvernement et de ses prédécesseurs qui ont déjà abouti à une diminution notable des retraites, diminution qui devrait se poursuivre, si la classe ouvrière n'y met pas le holà.

Quand on a travaillé toute sa

Sénilité précoce ou mauvaise foi ?

Dans une interview au quotidien *Métro*, le ministre du Travail Xavier Bertrand, pour appuyer ses dires à propos de la possibilité de travailler au-delà de 65 ans, a de nouveau cité le cas de Guy Roux, ancien entraîneur du club d'Auxerre, qui âgé de 68 ans, avait été « empêché d'entraîner » par la Fédération française de Football « *alors*

qu'il se sentait en capacité de le faire ». Sarkozy lui-même, avait déclaré à cette occasion : « *C'est la loi qui est vieille, pas Guy Roux* », et le gouvernement d'intervenir pour permettre à l'intéressé d'entraîner le club de Lens.

Mais Xavier Bertrand a sans

doute oublié qu'à peine trois mois plus tard, le même Guy

C'est par la lutte qu'il faudra imposer le droit à une retraite correcte pour tous, à commencer par le retour immédiat aux 37,5 années de cotisations !

David MARCIL

Roux déclarait à la presse : « *Pour diriger l'équipe de Lens, il faut quelqu'un de plus jeune et de plus dynamique* », ajoutant « *je ne trouvais plus l'énergie nécessaire pour transcender les joueurs* ».

Une coup (pas) franc pour Sarkozy et Bertrand !

D.M.

• Impôt sur la fortune

Ça va bien pour eux

Comme chaque année, c'est Croix, dans le Nord, où se trouve le siège d'Auchan et où résident plusieurs membres de la famille Mulliez qui possède entre autres ce géant de la grande distribution, ainsi que Neuilly, la ville de Sarkozy, et les 7^e et 16^e arrondissements de Paris, où les riches se bousculent, qui se partagent le record de la fortune.

Ici, on compte le plus d'assujettis à l'impôt sur la fortune ; là, ceux qui versent le plus au titre de cet impôt, l'ISF ; ailleurs, proportionnellement à la population, ils sont les plus nombreux – jusqu'à un foyer sur quatre à Neuilly et dans le 7^e arrondissement de Paris, contre un sur 500 à Saint-Denis, dans la banlieue ouvrière de Paris !

Selon les dernières données gouvernementales, la cuvée 2008 de l'ISF bat de nouveaux records. Non seulement dans les quelques villes et arrondissements déjà cités, mais à l'échelle du pays, puisque le nombre total des redevables de l'ISF a encore augmenté de 6 % cette année, pour avoisiner les 550 000.

Cette progression est d'autant plus remarquable que le « paquet fiscal » décidé par Sarkozy dès son élection avait pour objectif, et a eu pour résultat, de diminuer ce que le fisc peut réclamer aux plus riches.

S'agissant de l'ISF, il a été ainsi décidé de l'alléger (jusqu'à 70 %) en cas de souscription au capital d'une PME ou de prise de participation dans certains types d'autres entreprises. Et il y a toujours « les forêts et groupements fonciers pour éluder droits de succession et ISF », titrait *Le Figaro* du 14 octobre, qui expliquait que cela permet de réduire jusqu'à hauteur de 75 % ce que certains propriétaires payaient auparavant au fisc !

Quant au seuil de déclenchement de l'ISF, il a été relevé,

ce qui a mécaniquement soustrait certains contribuables à cet impôt. À cela s'ajoute, entre autres, une décote (de 30 %) de la prise en compte de la résidence principale pour le calcul de l'ISF. Cette décote, soit dit en passant, compense la flambée des prix immobiliers, qui n'est donc sans doute pas la seule responsable de la progression du nombre des assujettis à l'ISF !

Et bien sûr, même si les statistiques ministérielles restent peu éloquentes sur le sujet, il y a tous ceux qui, bien que riches, et même extrêmement riches, échappent à l'ISF, voire à l'impôt sur le revenu, du fait précisément des multiples exonérations que les gouvernements successifs ont voulues comme autant de cadeaux fiscaux aux nantis.

Tous ces gens-là ont largement de quoi traverser confortablement la crise. Contrairement à la population laborieuse !

Pierre LAFFITTE

Les dividendes des actionnaires montent au ciel

En 2007, le salaire moyen des cinquante premiers PDG de France a atteint, selon le mensuel *Capital*, 380 300 euros par mois, c'est-à-dire un montant annuel de 4,6 millions d'euros et la paye de 310 travailleurs touchant le smic.

Par rapport à l'année précédente, la progression a été de 20 %, contre 2,1 % pour le smic, un montant annuel de 4,6 millions d'euros et ce montant considérable n'est pourtant que la partie émergée de l'iceberg. Il représente peu de chose, comparé aux bénéfices distribués aux principaux actionnaires sous forme de dividendes.

Selon *Capital*, les bénéfices des 40 sociétés servant de référence à la Bourse (le CAC 40) ont doublé depuis 2000 et les dividendes distribués aux actionnaires ont été multipliés par plus de trois et demi. Cet emballement s'est confirmé en 2007, puisque les groupes du CAC 40 ont dégagé des profits nets records, 103 milliards d'euros. De plus, 40 % du magot a été distribué comme dividendes, contre 32 % l'année précédente. « Non seulement le gâteau est plus gros, mais les parts sont plus largement coupées », résume *Capital*.

Dans toute leur sécheresse, ces chiffres illustrent la lutte menée par les possédants pour augmenter le profit aux dépens de la masse salariale, à travers la diminution du niveau des salaires et des retraites et l'intensification du travail.

Le fait que les dividendes augmentent plus rapidement encore que les profits souligne qu'une part de plus en plus grande de ceux-ci est distribuée aux actionnaires, au lieu d'être investie dans la

production. Or, même en vivant dans le plus grand luxe, les capitalistes auraient bien du mal à consommer l'ensemble de leurs revenus. Ceux-ci viennent en fait grossir la masse de capitaux financiers disponibles pour la spéculation, à l'origine de l'envolée des cours de la Bourse, jusqu'au krach actuel.

Les dividendes sont devenus tellement énormes qu'à côté d'eux, les salaires des PDG apparaissent parfois comme une « goutte d'eau », remarque *Capital*. Ainsi, Bernard Arnault a touché 4,1 millions d'euros de salaire comme PDG de la société de l'industrie du luxe LVMH, mais s'en est-il seulement aperçu ? Cette somme est noyée dans les 376 millions d'euros de ses revenus pour 2007, qui comprennent les dividendes touchés comme actionnaire principal du groupe de luxe. Dans la famille Pinault (groupe Pinault-Printemps-Redoute), François-Henri n'a touché que 2,7 millions d'euros de salaire de PDG en 2007 ; c'est le fils de François, qui a reçu 259 millions d'euros de dividendes.

Ces chiffres ne portent que sur une année et ne fournissent pas d'indication sur les fortunes accumulées. Ils confirment tout de même que faire payer leur crise aux capitalistes relèverait de la simple logique, même si évidemment tel n'est pas le but d'une revue comme *Capital*.

Jean SANDAY

Loin de la transparence des comptes

Les principaux actionnaires mentionnés dans les rapports des sociétés sont souvent des sociétés financières, les holdings. Pour passer derrière l'écran afin d'identifier les propriétaires physiques, les enquêteurs de la revue *Capital* ont examiné les déclarations fournies à l'Autorité des marchés financiers. Un véritable jeu de piste.

Les sociétés financières spécialisées dans les LBO, ces opérations d'achat puis de revente d'entreprises, sont considérées comme les grands

gagnants de la bulle spéculative de ces dernières années. À deux exceptions près, aucun de leurs patrons « n'a accepté de fournir des informations », explique *Capital* qui a cependant tenté une évaluation en retenant « les hypothèses basses » aboutissant à des « chiffres extrêmement prudents ».

La levée du secret des affaires ne ferait pas plaisir à certains, mais c'est une nécessité sociale.

P.V.



Petits yachts dans le port de La Rochelle, pour petites fortunes.

Quelques chiffres...

Du fait du « bouclier fiscal » de Sarkozy, cette année, 16 000 contribuables relevant de l'ISF se sont vu rembourser par l'État... 350 millions d'euros au total.

Mais cela ne concerne que ceux des riches qui paient encore l'ISF. Car on estime que 7 500 très riches ne paieraient absolument rien à ce titre, du fait de diverses exonérations.

Par exemple, s'agissant de la disposition qui concerne « l'investissement dans les PME », le SNUI (Syndicat national unifié des impôts) a calculé que, potentiellement, elle permet à la quasi-totalité des assujettis à l'ISF d'échapper à cet impôt – très précisément, de 95 à 98 % d'entre eux, ceux dont le patrimoine total est au plus égal à 5,7 millions d'euros.

C'est ainsi que l'ISF, qui représente seulement 1,5 % des recettes fiscales de l'État, pourrait bien fondre comme neige au soleil. Ce n'est pas comme les 50 % de ses recettes fiscales que l'État tire de la TVA, cet impôt injuste sur la consommation, qui frappe en proportion d'autant plus fort qu'on a de faibles revenus.

P.L.

Des centaines de milliards pour les banquiers, que le gouvernement veut nous faire rembourser !

Plus forts que les alchimistes du Moyen-Âge qui avaient vainement tenté de transformer le plomb en or, Sarkozy et son équipe veulent nous faire croire qu'ils ont réussi à obtenir des milliards d'euros à partir... de rien.

Il y a quelques semaines encore, ils nous répétaient que les caisses de l'État étaient vides, que l'État était au bord de la faillite. On les voit aujourd'hui sortir de leur chapeau des sommes colossales qu'ils distribuent sans compter, pour l'essentiel aux banques et aux institutions financières, sous prétexte d'inciter ces dernières à les redistribuer aux entreprises. Ce

plus d'argent qu'il n'en avait avancé, ils mentent, ou au mieux ils n'en savent rien.

Que l'État fasse des raisonnements et des calculs de spéculateur, qu'il gagne ou qu'il perde dans l'opération, l'avenir nous le dira. Mais le pire c'est que son intervention non seulement encourage cette spéculation qui vient de faire les dégâts que l'on sait, mais qu'elle la

supplémente, il faudra bien payer cette débauche de milliards destinés au système financier, c'est-à-dire à la spéculation. Pour donner aux plus riches, on prendra comme d'habitude sur les moins fortunés, sous forme de taxes, d'impôts, de réduction des services publics.

Mais la création de cette fausse monnaie se traduira, – tous les experts, même ceux qui sont proches du gouvernement, le disent – par l'accélération de l'inflation, autrement dit par une dépréciation de la



• Crise financière

Le cinéma de Sarkozy

« Lorsque des banques prennent le prétexte d'un dépassement de découvert de 20 euros pour couper une ligne de trésorerie, lorsqu'un investissement financé il y a quinze jours devient subitement infinançable, ce sont des comportements intolérables, qui ne seront d'ailleurs pas tolérés. (...) J'appelle les banques à leurs responsabilités. Dans les circonstances très exceptionnelles que nous traversons, les entreprises, notamment les plus petites, ont plus que jamais besoin de visibilité et de stabilité dans leurs financements bancaires. »

C'est ainsi que Sarkozy a parlé jeudi 30 octobre, alors qu'il réunissait à l'Élysée les dirigeants des plus grandes banques du pays avec les préfets et les trésoriers-payeurs généraux. Il s'agissait, paraît-il, d'inciter les banquiers à injecter vraiment dans l'économie les centaines de milliards d'euros que l'État vient de leur allouer, et d'exiger des hauts fonctionnaires qu'ils surveillent les banquiers et s'assurent que ceux-ci feront bien ce que Sarkozy leur intime de faire...

Aux préfets et aux trésoriers généraux – ces hauts fonctionnaires qui gèrent les finances publiques au niveau départemental – Sarkozy a confié le rôle du gendarme. Dans leurs fiefs respectifs, ils devraient, si on l'en croit, partir à la chasse au banquier convaincu de comportement « intolérable ». Il leur faudrait alerter le médiateur national – mis en place pour l'occasion – dès lors qu'un particulier ou une entreprise aura des difficultés à obtenir un prêt. Et le président de les exhorter à « ne pas hésiter à dénoncer l'inacceptable devant les médias », ajoutant : « Je vous demande d'être réceptifs, réactifs, et mobilisateurs. »

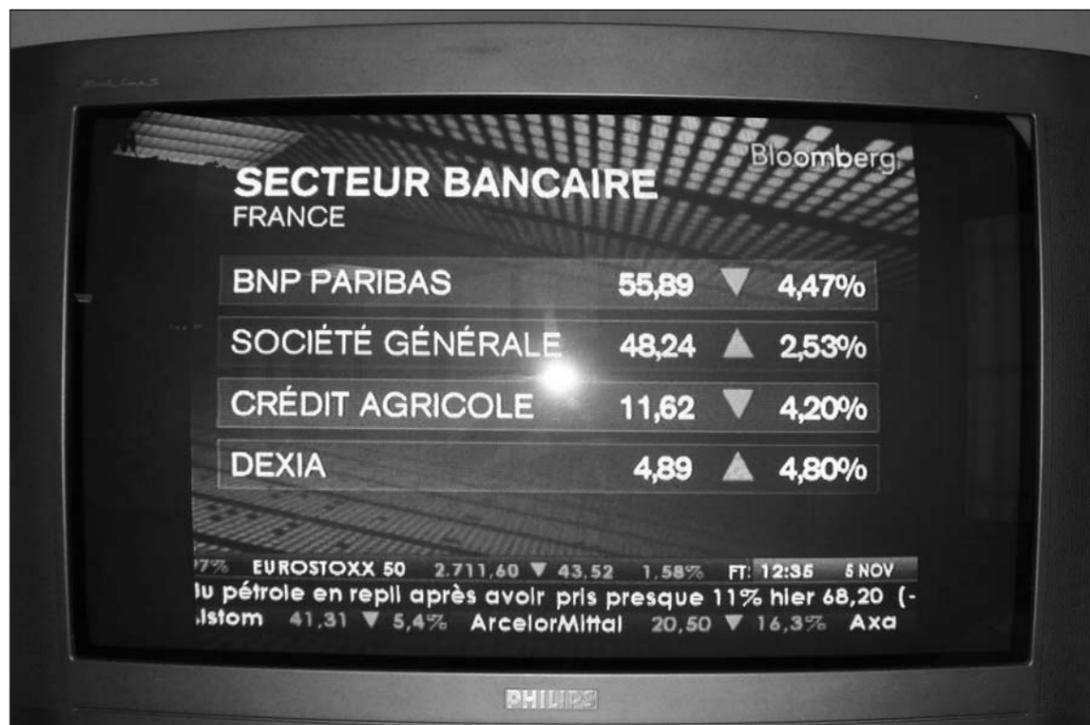
Enfin, face à tout ce beau monde, Sarkozy a souligné le « pacte moral » passé entre les banques et la nation pour résoudre la crise.

Ainsi, si l'on en croit cette démonstration à l'usage du public, il suffirait que le président donne l'ordre aux banquiers de respecter la moralité, et exige des hauts fonctionnaires de l'État qu'ils fassent appliquer ses ordres, pour que... l'économie redémarre. Mais qui peut raisonnablement penser que les banquiers tremblants vont être impressionnés par un tel discours ? Par définition, ceux-là n'agissent qu'en fonction de la rentabilité de leurs capitaux et des profits qu'ils peuvent espérer amasser, et sont plus habitués à faire plier les gouvernants à leurs désirs qu'à se faire commander par eux.

Ce n'est pas des discours qui vont obliger les banques à injecter dans la production les centaines de milliards d'euros que l'État vient de leur offrir, à les prêter aux petites entreprises ou aux particuliers qui en ont besoin. Elles les utilisent et les utiliseront évidemment comme bon leur semble : pour se refaire une santé après les pertes des mois écoulés, pour spéculer en profitant des bonnes occasions offertes par « les marchés », pour que les grosses banques rachètent les plus petites et deviennent plus grosses encore, pour accroître toujours leur fortune, au mépris de l'intérêt général !

Que voulez-vous, il faut bien que Sarkozy fasse son travail, qui est de faire croire aux braves gens que les centaines de milliards offerts aux banques le sont dans l'intérêt de tous... et que, si les banquiers ne l'entendaient pas ainsi, Super-Sarko y veillerait.

Sophie GARGAN



que d'ailleurs elles ne font pas. On pourrait crier au miracle s'il n'y avait, comme dans les tours de passe-passe d'illusionniste, un truc. Une vieille ficelle, pourrait-on dire, utilisée depuis très longtemps par les États pour faire face à leurs échéances. Ils fabriquent de la monnaie, une fausse monnaie en fait, soit en faisant fonctionner la planche à billets, soit – ce qui aboutit au même résultat – en faisant grossir le crédit. Dans les deux cas, on accroît artificiellement la masse monétaire, sans que soient créées des valeurs réelles, des marchandises ou des services, qui auraient augmenté la quantité disponible de biens sur le marché.

Et quand Sarkozy, ses ministres et les pseudo-spécialistes à leur service prétendent que l'opération se fera sans douleur pour la population, quand ils prétendent que l'État va, à coup sûr, bénéficier d'une plus-value qui lui permettra de récupérer

relance et l'alimente directement. Et cela dès maintenant.

Peu importe en effet que les milliards soient affectés au compte des banques, ou leur servent seulement de garantie. De toute façon, ces banques auront de nouveau à leur disposition des fonds dont elles pourront faire ce qu'elles voudront et qu'elles pourront injecter sans contrôle et sans discernement sur les marchés financiers. Cela leur permettra de poursuivre une activité qui consiste, avant tout, à trouver les placements les plus rentables et le plus rapidement rémunérateurs pour les fonds à leur disposition, sans se soucier de l'utilité de ces placements pour les besoins de la collectivité. La spéculation ainsi stimulée va donc continuer de plus belle.

La population, et plus encore la population laborieuse, subira les conséquences du choix du gouvernement. Car quoi qu'en disent Sarkozy et ses

monnaie, qui aboutira, et qui aboutit déjà, à l'augmentation des prix. Autrement dit, il y aura une baisse du pouvoir d'achat des classes populaires, dans la mesure où, alors que les prix augmentent, les salaires, pensions, retraites, indemnités diverses stagnent, voire régressent. Cette dépréciation de la monnaie peut être plus ou moins rapide. Mais elle peut aussi s'accélérer brutalement, de manière incontrôlable, comme on a pu le voir en d'autres périodes en Europe, et récemment encore dans d'autres pays.

La population laborieuse devra rembourser ainsi de différentes façons les milliards distribués aux capitalistes. C'est ce que prépare ce gouvernement, à moins que l'on réussisse à arracher des mains des capitalistes les manettes d'une économie qu'ils entraînent à la catastrophe. Et c'est bien une urgence.

Jean-Pierre VIAL

• Déplacements

Une prime transport au rabais

Après de multiples va-et-vient, le principe d'une prime transport généralisée à toute la France, mais facultative, qui consisterait en une aide partielle destinée à financer les déplacements domicile-travail, a été adopté par les députés.

Le principe avancé par le gouvernement avait, dans un premier temps, été rejeté par la commission des finances de l'Assemblée. Puis, après un vrai-faux coup de colère de Filion, il a été adopté le 30 octobre. Mais le feuilleton n'est pas terminé : il reste encore bien des obstacles avant que cette prime transport s'inscrive sur la feuille de paie des salariés.

Pourtant cette mesure n'a rien de bien radical : la loi imposerait que le système en vigueur en Ile-de-France depuis 1982, le remboursement par l'employeur de 50 % des frais de transports collectifs du salarié, soit étendu. Comme le gouvernement ne veut pas faire payer les patrons sans leur octroyer en retour un petit cadeau, le paiement de cette prime transport sera exonéré de toute cotisation sociale et fiscale, ce qui va représenter un manque à gagner de quelque 140 millions d'euros pour l'État et la Sécurité sociale.

La mise en place de cette mesure a permis à la présidente du Medef, Laurence Parisot, de faire son numéro habituel, feignant de s'inquiéter d'une mesure qui allait, selon elle, « mettre en danger de mort des milliers d'entreprises ». Pourtant, à notre connaissance, les dizaines de milliers d'entreprises franciliennes qui paient depuis 26 ans cette contribution

n'ont pas été mise en faillite pour autant.

Mais de toute façon, cette prime – qui sera évidemment bienvenue pour les salariés – ne répond pas au problème. Ceux qui la toucheront sont ceux qui se rendent au travail en transports en commun, ce qui est loin d'être la majorité, vu l'insuffisance des réseaux de

transports collectifs sur la majeure partie du territoire.

Quant aux salariés qui utilisent leur voiture pour se rendre au travail, le gouvernement n'a mis en place qu'une mesure, facultative de surcroît : le paiement par l'employeur d'une prime de 200 euros par an... soit à peine le montant de trois ou quatre pleins d'essence.

La seule mesure qui serait satisfaisante pour les travailleurs, serait la prise en charge intégrale des frais de déplacement par les patrons, quel que soit le mode de transport utilisé, car les coûts des transports pour s'y rendre font bien partie de la journée de travail !

Pierre VANDRILLE



Un « versement transport » bien insuffisant

L'un des arguments utilisés par les patrons pour refuser la perspective de payer une prime transport est qu'ils contribuent déjà – trop largement, estiment-ils naturellement – au développement des transports collectifs. Ils paient en effet une taxe appelée versement transport (VT), proportionnelle au nombre de salariés qu'ils emploient. Cette taxe est dérisoire (de 0,5 à 2,5 % de la masse salariale), mais sans elle il serait tout simplement impossible

de développer un tant soit peu un réseau de transports collectifs.

En réalité, les patrons ont bien des astuces pour échapper au paiement du VT : en effet celui-ci ne s'applique qu'aux entreprises installées sur un « périmètre de transport urbain », et est reversé à la collectivité concernée. Il suffit donc – et bien des patrons ne s'en privent pas – d'installer son entreprise à l'extérieur de ce périmètre, parfois à quelques centaines de mètres... et le tour est joué ! Ils profitent du sys-

tème de transport collectif de l'agglomération, sans en payer le prix, et les salariés font la dernière étape à pied.

Un certain nombre d'élus réclament donc que le VT soit perçu non pas par les communes mais à l'échelle des régions, et redistribué ensuite aux agglomérations. Ce ne serait que justice... mais cela va, n'en doutons pas, donner à la patronne du Medef une belle occasion de jouer son sketch sur le thème « Vous voulez la mort des entrepreneurs. »

P.V.

Utiliser les transports en commun, mais comment ?

Le gouvernement justifie le caractère facultatif de la prime essence en disant qu'il faut « encourager les salariés à utiliser les transports en commun ». C'est bien joli, mais comment faire, lorsque les usines sont bien souvent très éloignées des centres-ville, voire en pleine campagne ? Lorsque les horaires décalés sont incompatibles avec ceux des réseaux de transports collectifs, lorsque l'on commence à 5 heures du matin ou que l'on travaille de nuit, et quand ces transports en commun n'existent pas ?

Même en région parisienne, pourtant l'une des mieux desservies en transports en commun, le problème se pose de façon criante. Un salarié de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, qui habite en Seine-et-Marne, devrait, s'il abandonnait sa voiture, prendre un premier RER jusqu'au centre de Paris, puis un deuxième jusqu'à Villepinte, avant de « s'offrir » vingt minutes de marche à pied pour aller de la gare à l'usine et embaucher à 6 h 47. En tout, ce sont deux heures de transport – avant et après huit heures de chaîne – contre vingt-cinq minutes en voiture. Et cet exemple est loin d'être le pire.

Bien sûr, nombre de grandes entreprises mettent en place des systèmes de cars de ramassage, mais bien des travailleurs connaissent l'insuffisance de ces systèmes, loin d'être vraiment adaptés.

P.V.

• Nouveaux guides tarifaires

La SNCF ne veut surtout rien changer à ses tarifs

La SNCF a décidé de publier des « guides tarifaires » destinés à les rendre plus clairs, avec notamment un tarif dit « de référence » par rapport auquel on pourra mesurer les autres.

Il y a quelques années, les choses étaient très simples : les utilisateurs payaient en fonction du nombre de kilomètres parcourus. Plus on allait loin, plus on payait cher, et il n'y avait aucun mystère concernant les prix.

Aujourd'hui, les tarifs

dépendent de plusieurs paramètres : à quel moment a-t-on acheté le billet, s'agit-il d'une période creuse ou de pointe, l'a-t-on acheté sur Internet (où l'on trouve certains tarifs qui ne sont pas offerts au guichet), etc., le tout assorti de diverses réductions, cartes d'abonnement, qui compliquent encore les choses.

Il n'est pas rare que l'écart entre le billet le moins cher et le plus cher pour une destination aille jusqu'à quatre et cinq fois plus.

Dans un même train, pour

un même trajet, des voyageurs qui comparent les tarifs de leurs billets sont parfois effarés des différences et des incohérences. Il arrive même que des voyageurs ayant acheté leur billet plus tardivement que d'autres paient cependant moins cher, car la SNCF, ayant ajouté une voiture à un train au dernier moment, cherche à la remplir en abaissant le tarif sur cette seule voiture.

Un député UMP vient de publier un rapport parlementaire dans lequel il dénonce l'opacité des tarifs de la SNCF.

« Quand je vais chez mon boulanger, le prix du pain est affiché. Rien n'est affiché à la SNCF », a-t-il déclaré.

Le but de ces tarifs est, selon la SNCF, de favoriser le remplissage des trains. Autrement dit, plus vous voulez voyager à des heures normales et sur des destinations très utilisées, plus on vous le fera payer cher. Par contre si vous voulez bien prendre le train à des heures invraisemblables pour aller à des endroits où presque personne ne va, alors la

SNCF vous consentira des réductions.

Celle-ci n'a absolument pas l'intention de modifier cet état de fait. Elle ne veut pas mettre trop de trains en service au moment où les usagers en ont le plus besoin. Elle veut que ce soit eux qui se plient à ses impératifs. Tout le contraire d'un service public.

Les nouveaux guides tarifaires que l'on trouvera en gare ne seront rien d'autre qu'un élément décoratif.

André VICTOR

• Sommet européen sur l'immigration à Vichy

Non à la politique discriminatoire

Lundi 3 novembre, bien que la ville de Vichy ait été quadrillée par les forces de l'ordre, l'important dispositif policier mis en place n'a pas empêché quelque 2 000 personnes de manifester contre la politique discriminatoire menée par le gouvernement en matière d'immigration.

C'est en effet à Vichy que s'est tenu pendant deux jours un sommet européen, chargé de mettre en œuvre le Pacte sur l'immigration adopté par les 27 pays de l'Union européenne en octobre dernier.

Tout semblait pourtant avoir été fait pour décourager les manifestants, à commencer par des fouilles et des contrôles d'identité dans les cars au départ de Lyon et Grenoble. À Vichy, des centaines de policiers et CRS quadrillaient la ville, multipliant les contrôles d'identité, pendant que trois hélicoptères tournaient dans le ciel. Et, comme il fallait s'y attendre, la multiplication des tracasseries, des barrages de rue et des charges de police pour

tenter de disperser les manifestants ont amené l'effet contraire. Les policiers en ont profité pour arrêter plusieurs personnes, manifestants ou simples passants.

Le ministre Hortefeux, soutenu par Fadela Amara, a protesté contre tous ceux qui voyaient un symbole dans le choix de Vichy, où siégeait le gouvernement de Pétain pendant la guerre. Pourtant, la politique en matière d'immigration qu'ils ont défendue devant leurs collègues européens a des relents que n'auraient pas désavoués les tenants de ce régime. « Nos politiques d'intégration sont à bout de souffle en termes de logement, d'emploi, d'apprentissage de la langue et d'intégra-

tion », a déclaré Hortefeux, ajoutant que « la ségrégation dans l'espace urbain est un terreau pour la violence », et que les taux de chômage des étrangers en Europe sont « entre deux et trois fois plus élevés que les taux de chômage nationaux ».

Certes, il n'y a pas assez de logements à loyer raisonnable, il n'y a pas assez d'emplois, ni assez d'enseignants, mais c'est l'ensemble de la population laborieuse qui souffre de ces manques, quel que soit son pays d'origine. Le gouvernement porte une lourde responsabilité dans cette situation car il mène une politique favorable aux riches, et s'en prend à la majorité des travailleurs. Désigner du doigt les étrangers, en les accusant de tous les maux que cette politique engendre, est effectivement discriminatoire et raciste, et le symbole de Vichy était effectivement bien choisi.

Marianne LAMIRAL

• Immigration

Des « tests » en forme de barrière

Selon un décret publié samedi 1^{er} novembre au *Journal officiel*, les étrangers candidats au regroupement familial en France devront, pour pouvoir prétendre à l'obtention d'un visa, passer des tests de langue française et de connaissance des « valeurs de la République », et ce, dès leur demande de visa déposée dans leur pays d'origine.

C'est l'une des conséquences de la politique menée par Sarkozy et son ministre Hortefeux qui vise à limiter l'immigration liée au regroupement familial. Ainsi ceux qui y pré-

tendent et souhaitent s'installer durablement, mais dont les résultats à ces tests de français seront jugés « insuffisants », devront recevoir une formation d'une durée de 40 heures en vue d'une « préparation de l'intégration ». Et ils se verront également imposer une « formation aux valeurs de la République », durant au moins une demi-journée, qui portera entre autres sur l'égalité entre hommes et femmes, la laïcité et les règles régissant l'éducation des enfants.

Ce n'est qu'à l'issue des dites « formations » qu'une attesta-

tion pourra être transmise aux autorités consulaires, qui accorderont, ou non, le visa. Mais qui pourra dispenser une telle formation aux candidats à l'émigration, dans les pays où l'analphabétisme pèse déjà sur une grande partie de la population ?

Toutes ces mesures au nom de principes ou valeurs « républicains » sont évidemment là à seule fin de multiplier les embûches auxquelles devront faire face les candidats au regroupement familial, donnant à l'administration toute une série de prétextes pour s'y opposer.

David MARCIL

• Test ADN :

Soyons justes avec la justice

Le procureur de Dijon vient de demander le regroupement de cinq enquêtes sur des meurtres non élucidés, survenus en 1984 et 2005. Douze jeunes filles avaient été tuées dans un périmètre entre Mâcon, Chalons-sur-Saône et Le Creusot. La découverte d'ADN sur les corps et les effets personnels de trois de ces victimes a amené la décision très tardive du juge d'instruction de reprendre les enquêtes.

Mais cela fait des années

que les familles des victimes regroupées dans l'association Christelle, du nom d'une des jeunes victimes, demandaient en vain l'utilisation des techniques les plus modernes. La mère de Christelle s'est dite « outrée par l'inertie d'un juge d'instruction qui a refusé pendant six ans toutes les analyses demandées ». Et elle se dit prête à « porter plainte contre l'État pour faute lourde car il n'est pas en mesure de conserver correctement des pièces à conviction ».

Il faut cependant reconnaître que la justice est parfois beaucoup plus empressée et la police beaucoup plus efficace. Prenez par exemple le cas du vol du scooter du fils Sarkozy. À compter du jour du vol, le 7 janvier 2007, il n'a fallu que dix jours pour retrouver les voleurs, techniques les plus modernes à la rescousse, dont les tests ADN.

Selon que vous serez...

Cédric DUVAL

• Sans-papiers

Il faut pouvoir inscrire sans crainte un enfant à l'école

Une jeune femme d'origine équatorienne a été convoquée le 30 octobre au commissariat du V^e arrondissement de Paris, « suite à l'inscription de votre enfant à l'école et votre situation alors irrégulière en France ». Elle en est finalement ressortie libre, sous les applaudissements des personnes venues la soutenir.

Il semblerait qu'à l'origine de cette convocation de la police, il y ait eu la dénonciation d'un employé de mairie du V^e arrondissement de Paris, quand cette femme était venue inscrire son enfant à l'école cet été. Mais cela reste à vérifier.

Que certains employés soient abrutis par la xénophobie ou cèdent aux pressions de la hiérarchie, c'est

évidemment possible. Mais quoi qu'il en soit, la mairie du V^e arrondissement de Paris a justifié la délation dans les colonnes du *Figaro*. Elle invoque la procédure pénale obligeant un fonctionnaire qui « acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit » à en informer la justice. Le V^e arrondissement est présidé par Jean Tiberi, ancien maire UMP de Paris qui, tout en prétendant « chercher la solution la plus humaine possible », a déclaré que « le fonctionnaire a bien fait son travail. On ne peut rien lui reprocher. » « Bien faire son travail », pour Tiberi, c'est accepter les basses besognes de police en se faisant indic.

Jean SANDAY



Solidarité active

Le commissariat du V^e arrondissement de Paris n'est pas le premier. En juin dernier à Besançon, une assistante sociale avait dénoncé un sans-papiers sénégalais. Mais l'année précédente, l'inverse s'était produit : à Belfort, des assistantes sociales avaient été poursuivies en justice parce qu'elles refusaient de dénoncer des étrangers en situation irrégulière, et l'une d'elle avait été gardée à vue, avant que les poursuites judiciaires soient finalement abandonnées.

Alors qu'ils ne peuvent pas ignorer les drames provoqués par les expulsions, les responsables de l'administration, encouragés par Sarkozy et Hortefeux, ont multiplié les appels et les pressions sur leurs subordonnés pour qu'ils les aident à repérer les sans-papiers. Mais depuis des années, des parents d'élèves et

des enseignants se sont aussi mobilisés pour empêcher les établissements scolaires de donner aux préfectures des listes d'élèves comprenant des sans-papiers. De leur côté, des inspecteurs du travail ont fait grève en décembre dernier pour refuser les opérations conjointes avec la police qui, sous prétexte de lutte contre le travail illégal, les font en fait participer aux expulsions.

Quant aux employés qui inscrivent les personnes au chômage, le directeur de l'ANPE et celui des Assedic leur avaient donné ordre en août 2006 de transmettre chaque jour les photocopies des titres de travail et de séjour à la préfecture. Mais devant les protestations, la direction de ces deux organismes avait été contrainte à un recul.

J.S.

• États-unis

Victoire d'Obama et défaite du camp Bush Les intérêts de la bourgeoisie sont préservés ceux des travailleurs restent à défendre

Cette fois, il n'a pas même été nécessaire d'attendre la fin du dépouillement pour que Barack Obama soit reconnu comme le 44^e président des États-Unis. Sa victoire est nette non seulement en nombre de grands électeurs qui l'éliront officiellement le 15 décembre prochain, puisque l'élection présidentielle américaine se fait à deux degrés, mais aussi en voix. On parle même de raz de marée. La participation a été forte et les démocrates ont renforcé leur majorité à la Chambre des députés et au sénat.

La plupart des commentateurs s'étonnent et trouvent tout à fait extraordinaire que l'Amérique, dont les trois quarts des votants sont blancs, ait élu un président noir comme si la couleur de peau était un critère décisif. Les mêmes d'ailleurs doutaient de la victoire d'Obama en voyant sa race comme un handicap.

La victoire d'Obama ne signifie pas qu'il n'y ait plus de racisme aux USA, ni qu'il n'y ait plus de discrimination envers les Noirs. Mais l'élection ne s'est pas jouée sur ces questions-là bien que ce soit très souvent ce que la presse ici a mis en avant. Quelques jours avant l'élection, le *Wall Street Journal* notait qu'« il serait stupide de prétendre que le succès d'Obama parmi les électeurs blancs soit dû à une quelconque révolution dans les mentalités depuis l'élection de 2004 ».

Bush a fait la victoire d'Obama

De fait, ce qui a changé depuis 2004, c'est un rejet puissant de Bush et de son gouvernement. Un rejet qui s'est encore intensifié avec la crise financière et la façon dont le gouvernement a volé au secours des spéculateurs.

Si la victoire d'Obama dans les primaires de l'Iowa en janvier dernier a fait de lui un candidat crédible et lui a gagné le soutien d'une bonne partie de l'électorat noir, ce n'est qu'en septembre, après l'éclatement de la crise financière, que les sondages ont vraiment basculé en faveur d'Obama, par rejet de Bush et du candidat républicain McCain.

Jusqu'à Obama peinait à mordre sur l'électorat populaire sans que le racisme, tout en ayant une part, en soit la cause essentielle. Tout simplement Obama ne s'adressait pas à ce public populaire, ne parlait pas des problèmes qui le préoccupait et évidemment n'y apportait aucune solution. Il représentait un autre milieu social auquel les travailleurs ne pouvaient s'identifier. D'ailleurs rappelons-nous qu'au début de sa campagne Obama passait pour un Blanc aux yeux même de certains Noirs, tellement il était intégré au monde bourgeois. McCain et surtout sa colistière Sarah Palin apparaissaient, avec un langage simple et direct, bien plus proches de la population laborieuse blanche alors que leur politique était aux antipodes de ses intérêts.

Mais le rejet, la haine même envers Bush, a eu en partie raison

de ces réticences. Et Obama a récolté 44 % des votes des électeurs blancs alors que le candidat démocrate en 2004 n'en avait recueilli que 41 %. McCain en a eu 54 % contre 58 % à Bush en 2004. D'ailleurs on a vu en septembre la colère envers le plan de sauvetage des grandes banques, y compris parmi les électeurs républicains, qui a déstabilisé de nombreux députés républicains qui ont fait capoter le plan dans un premier temps. Et bien qu'Obama se soit bien gardé de prendre des engagements vis-à-vis des victimes de la crise, c'est la situation elle-même qui a brusquement changé l'état d'esprit des électeurs.

Un politicien responsable devant la bourgeoisie

Dès qu'il eut gagné les primaires en juin dernier, Obama s'est bien gardé de faire des promesses à la population laborieuse. Il s'est efforcé de montrer à la grande bourgeoisie qu'il était un politicien responsable. Il est même revenu sur un certain nombre de déclarations faites lors de sa campagne contre Hillary Clinton, en particulier sur

l'engagement d'arrêter la guerre en Irak et de retirer les troupes américaines. Il s'est dit partisan d'intensifier la guerre en Afghanistan voire de l'étendre au Pakistan ! En fait il s'est engagé sur la continuité de la politique étrangère américaine. Il est même question maintenant qu'il prenne comme ministre de la Défense l'actuel ministre de la Défense de Bush, Robert Gates...

En ce qui concerne la crise financière, il a soutenu comme McCain le plan Bush-Paulson de 700 milliards de dollars pour les banques. Et il est revenu il y a quelques semaines sur le peu de promesses qu'il avait pu faire à la population en déclarant que la situation ne lui permettra sans doute pas de faire ce qu'il avait prévu.

La grande bourgeoisie avait d'ailleurs choisi son candidat avant le vote. Obama a récolté deux fois et demi ce que McCain a pu récolter comme fonds pour sa campagne. Et les dons se sont encore accélérés en septembre où il a battu tous les records avec 155 millions de dollars en un mois. Il est remarquable que Obama a reçu l'essentiel du soutien financier en provenance des



grandes institutions financières de Wall Street, mais aussi de bien d'autres secteurs de l'économie. Et si la bourgeoisie a fait ce choix c'est qu'elle estime que, dans les temps de plus en plus difficiles qui s'annoncent pour la population laborieuse, Barack Obama et les démocrates sont plus à même de faire accepter des sacrifices à la population.

C'est dire que malgré la joie qui a éclaté au soir de l'élection aux États-Unis et ailleurs, on verra que comme l'a proclamé Obama « tout est possible aux États-Unis » : on peut y voir un président démocrate noir mener une politique dans la droite ligne

La crise immobilière multiplie les sa

La crise des « subprimes » continue de faire de nombreuses victimes aux États-Unis parmi tous ceux qui avaient espéré pouvoir devenir propriétaires d'une maison grâce à un système de crédit présenté fallacieusement comme très avantageux. Chaque jour, entre juillet et septembre dernier, 2 700 Américains ont ainsi perdu leur logement, saisi parce qu'ils ne pouvaient plus payer les mensualités d'un crédit dont le taux s'était envolé. Il y a un an, ce chiffre était de 1 200.

Plusieurs reportages télévisés ont montré les réactions des propriétaires expulsés, souvent en colère. Ils savent que les établissements financiers, en proie à la crise qu'ils ont eux-mêmes déclenchée, bénéficient de l'aide de l'État tandis que des petites gens dont le seul bien est leur maison ne reçoivent aucun soutien. Il y a eu tout au plus de vagues déclarations de Bush, mais aucune mesure sérieuse n'a été prise, ne serait-ce que suspendre les expulsions.

La crise des subprimes a frappé particulièrement cinq États américains : la Californie, la Floride, l'Ohio, la Géorgie et le Michigan. En deux ans, dans la ville de

Detroit, plus de 70 000 maisons ont été vidées de leurs habitants. En 2006, c'était la ville où le plus grand nombre de logements avaient été vendus selon le système des subprimes, des crédits à taux variable, vantés pour leurs faibles mensualités, mais se révélant en pratique exorbitantes et impossibles à payer pour les acquéreurs.

Les courtiers ont tout fait pour imposer ces crédits à taux variable. Certains ont même prétendu qu'ils étaient à... taux fixe ! Les plus entreprenants ont convaincu des acquéreurs ayant un crédit à taux fixe de l'échanger contre un à taux variable. Pour ces établissements, il s'agissait de placer le plus

grand nombre de ces crédits pourris, qui faisaient par ailleurs l'objet d'une spéculation financière qui s'est révélée désastreuse, mais certainement pas d'aider des gens sans gros moyens à devenir propriétaires de leur maison. Résultat : les acquéreurs ont subi l'envol du montant des mensualités, parfois du simple au double, rendant impossible de les acquitter, jusqu'à la conclusion : la perte du logement. L'écart grandissant entre les sommes qu'il fallait déboursier et la valeur réelle de la maison qui, avec la crise, allait en diminuant, invitait à renoncer.

Des quartiers entiers ont donc vu les habitants chassés de leurs maisons, qui sont retournées dans l'escarcelle des établissements financiers. Elles ont fait alors l'objet de ventes aux enchères qui se passaient dans la rue, devant des spéculateurs ou de simples particuliers flairant la bonne affaire. Mais on n'en est même plus là. On a pu voir des commissaires-priseurs venus pour une de ces ventes



• République Démocratique du Congo (RDC)

Terreur des bandes armées et pillage des richesses

Cela fait plusieurs semaines que le conflit a repris dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), entre la rébellion congolaise du général déchu Laurent Nkunda, un Tutsi congolais, et les forces gouvernementales. L'avance des troupes rebelles en direction de Goma, la capitale du Nord-Kivu, a provoqué l'exode de plusieurs dizaines de milliers de civils, entraînant la déroute de l'armée congolaise présente sur place. Dans sa fuite, celle-ci a multiplié les pillages et les exactions.



Dans une vitrine, durant la campagne électorale.

de celle d'un président républicain blanc.

Il est à souhaiter que les travailleurs qui ont voté Obama pour se débarrasser de Bush ou pour prendre une revanche sur les humiliations subies depuis trop longtemps n'aient pas trop d'illusions sur ce que Obama va leur apporter et se préparent à se défendre, à refuser les sacrifices supplémentaires qu'on va vouloir leur imposer et à obliger la bourgeoisie à payer pour leur crise.

Dominique CHABLIS

ans-abri

se retrouver seuls sans aucun acheteur devant eux.

Car la crise immobilière a fait dégringoler les prix. Certains logements dont les propriétaires ont été expulsés ne trouvent plus preneur, même pour un dollar symbolique. Ils sont souvent dans un piteux état, soit parce que les expropriétaires dans leur colère les ont dévastés avant de partir, soit parce que des pillards sont venus y récupérer les différents équipements, jusqu'aux briques des murs.

Et voilà comment les anciens acquéreurs expulsés ne peuvent plus compter que sur la bonne volonté d'un voisin compatissant ou sur une place dans un asile de nuit pour ne pas passer l'hiver dans la rue, tandis que leur ancienne maison reste là, vide et abandonnée...

Jacques FONTENOY

Ces derniers jours, les émissaires belges, français et britanniques se sont succédé dans la région des Grands Lacs, à Kinshasa, capitale du Congo, à Goma, au Nord-Kivu, à Kigali, capitale du Rwanda, afin de relancer le énième plan de paix dans la région. Mais, sous couvert « d'aide humanitaire » et de « plan de paix », ils se sont surtout empressés de relayer les intérêts de leurs puissances respectives. Derrière la recrudescence des violences dans l'est du Congo, notamment dans les régions du Nord et Sud-Kivu, ou en Ituri, il y a le pillage pur et simple des richesses de la région au profit de celles-ci.

La guerre dans l'est de la République démocratique du Congo dure depuis plus de dix ans. Les plans de paix entre gouvernement et forces rebelles ne se comptent plus. Le « calme » revient juste le temps d'un accord, accord qui est presque alors aussitôt dénoncé par l'un des belligérants en présence. Il

faut dire que la RDC est un pays de plus de deux millions de kilomètres carrés et que le gouvernement, installé à Kinshasa, est incapable de contrôler toutes les régions. L'armée gouvernementale, corrompue, est plus réputée pour sa capacité à racketter, à commettre viols et autres actes de torture, qu'à protéger la population contre les violences des forces rebelles.

La Mission des Nations unies au Congo (Monuc), qui compte 17 000 soldats présents dans le pays, elle, présente une neutralité à géométrie variable. Retranchés dans leurs campements depuis des mois, les casques bleus ont laissé la population congolaise se débrouiller, prise au piège entre la violence des bandes armées gouvernementales et celle des bandes rebelles de Nkunda. Elle n'est intervenue... les 28 et 29 octobre... que pour empêcher l'entrée des rebelles dans Goma ! Cela n'a pas empêché la déroute de l'armée gouvernementale. Un cessez-le-feu est depuis entré en vigueur.

Dans cette nouvelle guerre du Nord-Kivu, Laurent Nkunda, chef rebelle, accusé de crimes de guerre, à la tête du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), s'autoproclame le défenseur des Tutsis congolais. Il prône le séparatisme, lance un « Rassemblement pour l'indépendance du Kivu » et demande le démantèlement des anciennes bandes armées génocidaires hutus, qui, aux dires de la rébellion, combattent au côté des forces gouvernementales congolaises et des casques bleus. La rébellion est en revanche accusée par le gouvernement congolais d'être le bras armé du Rwanda au

Nord-Kivu, dénonçant ainsi la volonté expansionniste de ce pays dans la région.

En fait, il est difficile de savoir qui combat avec qui et dans quel but. Les bandes armées qui s'affrontent n'ont pas d'autre objectif que de se vendre au plus offrant, afin de permettre le pillage des richesses et d'en prendre leur part. Si certaines de ces bandes armées ne sont que les excroissances des armées régulières des États voisins, d'autres mouvements rebelles sont impulsés de toutes pièces et armés de pied en cap par les compagnies minières.

Bien souvent les compagnies locales ne sont que les paravents derrière lesquels se trouvent d'autres compagnies bien plus puissantes, occidentales celles-là, comme la Barrick Gold Corporation (deuxième producteur mondial d'or), l'Anglo-american Corporation (une société sud-africaine), l'American Mineral Fields ou encore l'American Diamond Buyers. Des compagnies américaines, canadiennes, belges, israéliennes, ougandaises, rwandaises, congolaises et françaises participent ainsi à l'exploitation des richesses du Congo, des bois exotiques de la forêt équatoriale à l'or et aux diamants, en passant par bien d'autres minerais encore, sans oublier le coltan, un minerai utilisé par les industries électronique, informatique et aéronautique. Quant aux navires du groupe français Bolloré, ils assureraient l'acheminement du coltan vers l'Europe.

Depuis plus d'une décennie, c'est donc la curée dans l'est du Congo. Une véritable « économie de guerre » s'est installée

dans la région. Cette instabilité favorise le pillage. On estime entre 3 et 4 millions le nombre de morts causées par les conflits à répétition dans la région. En 2007, l'agence de l'ONU pour les réfugiés faisait état de 650 000 déplacés en raison de l'insécurité dans l'est du Congo, et cela dans la seule province du Nord-Kivu. Forces armées gouvernementales et rebelles serrent la population dans un étouffement meurtrier.

Tout cela se déroule dans la complicité des grandes puissances occidentales, et souvent au profit de leurs compagnies.

René CYRILLE

• Mauritanie

Total fait des affaires avec la nouvelle junte militaire

En août dernier, des militaires ont organisé un coup d'État en Mauritanie. Ils ont chassé le président civil élu en 2007. Depuis, l'Union européenne presse le nouveau gouvernement d'organiser un rapide « retour à l'ordre constitutionnel », faute de quoi elle prendra des « sanctions »... pouvant aller jusqu'au gel de la coopération.

Cela n'a guère ébranlé les dirigeants de Total, qui visiblement ne se sentent pas concernés par les recommandations de l'Union européenne. Que Sarkozy préside l'Union n'y change rien ! Les affaires sont les affaires, et le groupe pétrolier vient de signer avec la nouvelle junte mauritanienne un accord qui prévoit l'amélioration du réseau routier. Le but est de pouvoir acheminer les équipements nécessaires à la prospection pétrolière dans la région de Taoudenni. La compagnie doit y faire des forages d'ici 2009 et espère extraire du pétrole à l'horizon 2014. Grâce à Total, la junte militaire mauritanienne espère elle aussi en tirer un profit.

Quand Sarkozy amuse la galerie à Bruxelles, Total fait son marché en Mauritanie.

R. C.

Les larmes hypocrites de Kouchner

Le ministre des Affaires étrangères français Kouchner s'est envolé pour le Congo dans l'intention, paraît-il, de résoudre la nouvelle crise qui secoue la région des Grands Lacs ! Il avait donc les larmes de crocodiles à l'œil et les déclarations hypocrites à la bouche sur le « drame » que vit le Congo. Mais bien que la presse française lui ait déroulé le tapis rouge, cela n'a guère fait illusion. Toutes les gesticulations d'un Kouchner au Congo n'avaient évidemment qu'un seul et unique but : réintroduire la France dans une région d'où elle a été évincée depuis 1994 pour avoir misé sur le mauvais cheval.

Kouchner en effet ne partait pas favori dans cette course diplomatique européenne au Congo. Il avait un sérieux handicap : le soutien passé de la France au régime génocidaire hutu au Rwanda et à la dictature de Mobutu au Zaïre (actuelle République démocratique du Congo, RDC).

De plus, le gouvernement du Rwanda, qui a rompu toutes relations diplomatiques avec Paris, de même que la rébellion tutsie congolaise ne voyaient pas d'un bon œil ce vieux cheval de retour. Par ailleurs, depuis 1994, le gouvernement britannique a avancé ses pions dans la région en soutenant les régimes rwandais et

congolais. Voilà sans doute pourquoi Kouchner a été marqué à la culotte par son homologue britannique ! Quant à sa proposition d'envoyer une force d'interposition, elle a fait long feu.

Dans la région des Grands Lacs, tout le monde se souvient encore de l'opération Turquoise, organisée par la France en 1994. Sous couvert d'intervention humanitaire, elle avait eu pour seul but de sauver les débris du régime hutu rwandais, alors en fuite après le génocide des Tutsis, lui-même commis avec la complicité du gouvernement français.

R.C.

• 11 novembre 1918

La fin d'une boucherie qui en annonçait d'autres

Il y a 90 ans, le 11 novembre 1918, finissait la Première Guerre mondiale. Le fracas des canons et le sifflement des obus se taisaient enfin sur le front occidental, dans les campagnes, les villages et les villes dévastés par plus de quatre ans de guerre.

Un par un, les alliés de l'Empire allemand avaient signé un armistice : la Bulgarie le 30 septembre, l'Empire ottoman le 27 octobre, l'Autriche-Hongrie le 3 novembre. Le 11 novembre enfin, en forêt de Compiègne, l'armistice était signé entre l'Allemagne et les représentants militaires français, agissant au nom des Alliés de l'Entente (France, Angleterre, États-Unis, Italie). Le camp des Empires centraux sortait de la guerre défait, tandis que celui de l'Entente remportait la victoire, pour autant du moins qu'on puisse utiliser ce mot pour un aussi sinistre résultat.

15 millions de morts... pourquoi ?

Du côté des peuples, les morts, les blessés, les invalides, les veuves, les orphelins se comptaient par millions. Les historiens dénombrent environ 9 millions de morts sous l'uniforme : 2 000 000 pour la Russie, 1 800 000 pour l'Allemagne, 1 500 000 pour l'Autriche-Hongrie, 1 400 000 pour la France, 900 000 Britanniques, 600 000 Italiens, 400 000 Ottomans... En France, un mobilisé sur six n'était pas revenu, 10 % des hommes actifs. Les populations civiles n'avaient pas été épargnées : on comptait 2 000 000 de morts civils en Russie, 1 000 000 en Serbie et Autriche-Hongrie, 800 000 en Allemagne, 800 000 en Roumanie du fait de la famine, des bombardements, sans compter le massacre des Arméniens ni les ravages de la grippe « espagnole », d'autant plus meurtrière qu'elle frappait des populations épuisées.

Et tout cela pourquoi ? Dans les manuels d'histoire, le déclenchement de ces quatre années de meurtres de masse est généralement présenté comme la conséquence d'un fait presque anecdotique, l'assassinat par un étudiant serbe, le 28 juin 1914, de l'archiduc François-Ferdinand de Habsbourg, héritier de la

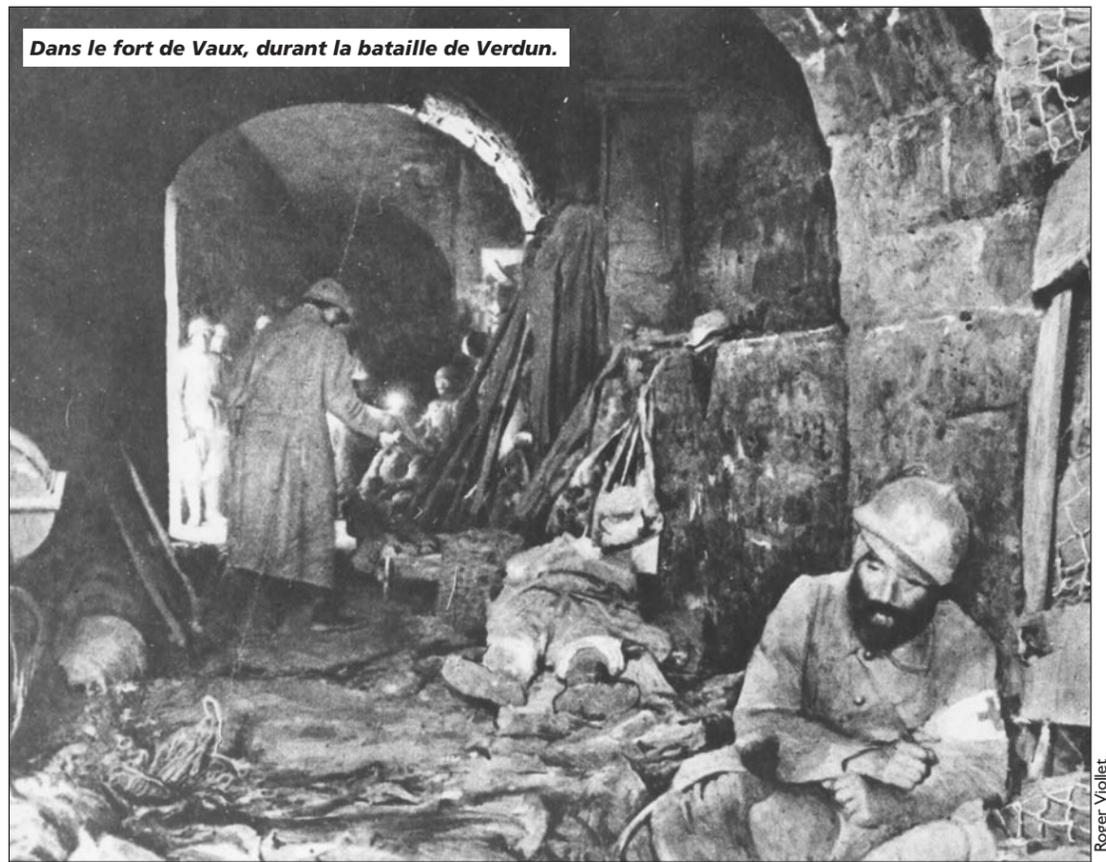
couronne impériale austro-hongroise. Il y eut ensuite l'ultimatum puis, le 28 juillet, la déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie, soutenue par l'Allemagne, à la Serbie ; la mobilisation russe ; puis en réponse la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie de Nicolas II le 1er août, et à la France le 3 août. De déclaration de guerre en déclaration de guerre, les autres pays furent alors entraînés dans le tourbillon, le Royaume-Uni, le Japon, l'Empire ottoman, plus tard l'Italie. Le jeu des alliances aidant, dans presque toute l'Europe 70 millions d'hommes furent mobilisés et, à partir d'avril 1917, 4 millions de soldats américains.

En fait l'attentat du 28 juin n'avait fait que fournir un prétexte au déclenchement d'un conflit qui se préparait depuis longtemps. Deux camps s'étaient graduellement formés, autour de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie d'une part, et autour de la France, de la Russie tsariste et du Royaume-Uni d'autre part. Entre ces deux camps, les bruits de bottes ne cessaient de retentir : à propos du Maroc, entre la France et l'Allemagne, en 1905 ; entre la Serbie, la Russie et l'Autriche-Hongrie en 1908 ; à nouveau à propos du Maroc en 1911 ; puis ce furent, en 1912 et 1913, des conflits incessants dans les Bal-

après le partage impérialiste, le repartage

Une course effrénée aux armements battait son plein entre les grandes puissances, en particulier entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne pour la domination des mers. Les gouvernements faisaient voter des lois renforçant sans cesse la taille des armées. Car, à l'échelle mondiale, la concurrence entre États européens était parvenue à un point critique.

Les conquêtes coloniales avaient, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, placé la Grande-Bretagne largement en tête des pillards : en 1876, elle étendait sa domination sur 22 millions de kilomètres carrés et 250 millions d'hommes. La France la suivait de loin, mais s'était imposée en Algérie, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Gabon, à Madagascar, en Nouvelle-Calédonie, en Indochine. À la fin du XIX^e siècle, la Belgique, l'Alle-



Dans le fort de Vaux, durant la bataille de Verdun.

Roger Violet

magne et l'Italie s'étaient également frayé une place dans la course aux colonies. En Afrique, en 1914, seuls le Liberia et l'Éthiopie étaient encore juridiquement indépendants : 122 millions d'Africains étaient sous la domination de l'un ou l'autre des États européens. La situation était semblable en Asie, en Océanie, tandis que l'Amérique du Sud était dominée par l'impérialisme britannique auquel les USA rêvaient de succéder.

Dans ce monde entièrement partagé, il ne pouvait plus y avoir désormais que des repartages. Les capitaux accumulés dans les pays impérialistes cherchaient des débouchés dans les pays coloniaux ou semi-coloniaux, non dans le but de les développer mais avant tout de s'assurer des profits en retour. « *Le capitalisme s'est transformé en un système universel d'oppression coloniale et d'asphyxie financière de l'immense majorité de la population du globe par une poignée de pays « avancés ».* Et le partage de ce butin se fait entre deux ou trois rapaces de puissance mondiale, armés de pied en cap [...] qui entraînent toute la terre dans leur guerre pour le partage de leur butin », écrivait Lénine en 1916.

La guerre, produit du capitalisme

La fin de la guerre aurait pu être aussi celle de ce système. En Russie, en 1917, les travailleurs

avaient réussi à abattre le tsarisme et à instaurer un pouvoir ouvrier, celui des soviets. En Allemagne, ce même mois de novembre 1918 fut celui de la chute du Kaiser et de la révolution des conseils ouvriers. D'autres mouvements révolutionnaires allaient suivre dans toute l'Europe, en Hongrie, en Italie. Malheureusement la bourgeoisie, avec l'aide des partis socialistes réformistes, réussit à reprendre la situation en main et à isoler la Russie révolutionnaire, qui deviendrait l'URSS.

Au plus fort de la guerre, dans l'horreur des tranchées, beaucoup avaient juré que celle-ci serait bien la « der des der », car ils pensaient qu'après cette expérience jamais une humanité raisonnable ne pourrait envisager de retomber à un tel degré d'abomination. Il n'allait pas en être ainsi. Ni la défaite des Empires centraux, ni la « victoire » des Alliés, ni les partages de territoires auxquels ceux-ci allaient se livrer pour se répartir le butin ne résoudraient les problèmes du capitalisme.

Dans l'Italie victorieuse mais épuisée par la guerre, l'échec de la révolution allait permettre au mouvement fasciste de Mussolini de prendre le pouvoir dès 1922. Dans l'Allemagne vaincue, la défaite de la révolution ouvrirait la voie aux mouvements d'extrême droite prônant la revanche et s'inspirant de l'exemple italien. À peine la Première Guerre mondiale pour le

partage du monde terminée, on pouvait sentir poindre la seconde, qui viserait à remettre en cause le partage organisé par les traités de paix de 1919. Et en effet, après le krach boursier de 1929, la crise économique généralisée ouvrirait la voie au nazisme en Allemagne. La marche à la guerre allait reprendre.

« *Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage* », avait dit Jean Jaurès, assassiné trois jours avant la déclaration de guerre du 3 août 1914. Deux fois au cours du XX^e siècle, le système capitaliste s'est montré capable de précipiter le monde dans des guerres généralisées. Et si, depuis 1945, l'incontestable supériorité des USA a empêché tout conflit ouvert entre impérialistes, les rivalités entre ceux-ci ont entretenu, sinon provoqué, d'innombrables guerres dans le Tiers Monde, au total presque aussi meurtrières et destructrices.

Aujourd'hui, en cette période de crise financière, le système impérialiste montre qu'au fond il n'est pas moins fou en 2008 qu'il ne l'était en 1914, en 1929 ou en 1939. Ce système aberrant, injuste, basé sur la recherche effrénée du profit, comporte toujours pour l'humanité la même menace de plongée dans la barbarie. C'est d'abord de cela qu'il faut se souvenir aujourd'hui, et dont il faut tirer les leçons.

Viviane LAFFONT

• Contre la privatisation de La Poste et pour la défense du service public

Manifestons le 22 novembre !

Les fédérations CGT-SUD-FO-CFDT-CFTC appellent à des manifestations dans tout le pays samedi 22 novembre. Celles-ci devraient réunir postiers et usagers pour réclamer le retrait du projet de privatisation de La Poste initié par le gouvernement, et les moyens nécessaires pour assurer le service public postal.

En effet, Guaino, un des assistants de Sarkozy, a bien déclaré que le projet était abandonné pour le moment, mais c'est évidemment parce que la situation des marchés boursiers n'est pas favorable. Et cela n'a empêché ni lui-même, ni le ministre du Travail Xavier Bertrand, un des ministres les plus proches du président de la République, de déclarer que l'opération aurait bien lieu dans le calendrier prévu.

Alors la protestation contre cette politique du gouvernement doit continuer à se faire entendre. Depuis le début, celui-ci avance prudemment. Il craint les réactions des 300 000 postiers, excédés par les suppressions d'emplois permanentes et la dégradation continue de leurs conditions de travail et dont chacun ressent le projet de privatisation comme l'accélération de ces attaques. Et puis le gouvernement sait que les postiers bénéficient dans cette lutte de la sympathie de la majorité de la population pour qui les services assurés par La Poste sont un besoin élémentaire.

Enfin, les arguments du gouvernement disant qu'il serait obligé de privatiser parce qu'il n'aurait pas les quelques milliards nécessaires aux investissements de La Poste, apparaissent maintenant comme provocateurs, alors qu'il distribue les milliards par centaines aux banques privées. C'est bien la crainte de ces réactions qui a fait se succéder depuis septembre toute une série de déclarations rassurantes... et contradictoires, de la part des ministres et de Sarkozy lui-même, à propos de La Poste.

Paul SOREL

Malheureusement, l'attitude des directions syndicales reste très timorée. Après le succès de la grève du 23 septembre, au lieu d'enfoncer le clou, elles se sont empressées de ne rien faire et de remettre la suite de la protestation à... deux mois plus tard. Pour la journée du samedi 22 novembre, il n'y a pas de préavis unitaire et national permettant de réunir usagers et postiers travaillant ce jour-là. Certains syndicats ont quand même fait savoir qu'ils déposeraient des préavis permettant aux postiers de participer aux manifestations de cette journée. Ce serait bien la moindre des choses pour que cette protestation ait un sens. Et quelle que soit l'attitude nationale des syndicats, il est à espérer que, dans les départements, nombre de militants prendront toutes les initiatives nécessaires pour qu'il y ait, ce jour-là, le rassemblement dans la rue des postiers et des usagers, dans un maximum de villes et de quartiers.

Au moment où les cadeaux se succèdent pour le patronat, au moment où le monde du travail se voit agressé de toute part, et où se poursuit une politique de destruction systématique des services publics, il serait indispensable qu'une réaction se fasse entendre. La journée de protestation contre la privatisation de La Poste peut en être l'occasion et plus il y aura de monde ce jour-là au coude à coude, plus ce sera bénéfique pour les postiers bien sûr, mais aussi pour le reste de la population laborieuse.

• La loi SRU sur le logement social encore réduite

Boutin récidive

La ministre du Logement Christine Boutin avait subi un désaveu le 20 octobre dernier, en se voyant refuser par le Sénat, y compris par une partie des sénateurs de sa propre majorité, sa proposition de modification de la loi SRU. Elle avait alors voulu introduire dans le quota obligatoire de 20 % de logements sociaux imposé aux communes de plus de 3 500 habitants, les logements en « accession sociale à la propriété ». En période de pleine déconfiture immobilière, la plupart des sénateurs, plutôt gênés par ce qui ressemblait à un enterrement de la loi, avaient préféré refuser cette modification.

Eh bien, Boutin revient à la charge sous une autre forme. Elle propose désormais que les pénalités financières dues par les communes quand elles ne construisent pas suffisamment de logements sociaux soient atténuées en fonction du nombre de logements en acces-

sion à la propriété construits sur la commune. Le symbole du quota de 20 % de logements sociaux restera dans les textes, mais la très légère pression financière sur les communes deviendrait quasi inexistante.

Pourtant, cette fameuse loi SRU est très peu contraignante, financièrement parlant. Les pénalités que payent les communes « coupables » sont absolument dérisoires. Ainsi, la pauvre commune de Neuilly n'a quasiment pas payé de pénalité au titre de la loi SRU – 123 000 euros pour la période 2004-2007 – alors qu'elle n'a construit quasiment aucun logement social : en 2008, il n'y a toujours que 3,2 % de logements HLM à Neuilly. La pénalité ne représente même pas le prix d'un petit studio ! Le maire a argumenté qu'il ne pouvait pas trouver de terrains à construire. Le préfet lui a donné raison et est favorable à ne rien faire payer à Neuilly à ce titre

pour la période 2008-2011.

Vider la loi SRU de sa substance n'est de toute façon pas trop difficile à Boutin. Ceux des parlementaires UMP, qui auraient tout de même préféré maintenir le système, vont probablement rentrer dans le rang et accepter son projet. Et il est particulièrement choquant de présenter ainsi l'accession à la propriété comme une réponse au problème du logement social. Ces logements sont inaccessibles à une grande majorité des mal-logés, à cause évidemment de leur cherté et du blocage croissant du crédit. Sans oublier qu'aux États-Unis, en fait d'accession à la propriété, des millions de personnes se sont retrouvées au bout de quelque temps endettées jusqu'au cou, avec leur maison confisquée, sans autre solution que d'aller dormir dehors.

Bertrand GORDES

• Logement

Des expulsions en hausse

Alors que depuis le samedi 1^{er} novembre, la loi interdit les expulsions durant la période la plus froide de l'année, et ce jusqu'au 15 mars prochain, la Fondation Abbé-Pierre a indiqué que les jugements d'expulsion avaient progressé de 32 % depuis sept ans. Quant aux expulsions effectives réalisées avec le concours de la force publique elles ont, elles, augmenté de 24,6 % sur la même période.

Il y a donc eu une volonté

délibérée de l'État de procéder à davantage d'expulsions, sans doute dans le souci de défendre les intérêts des propriétaires, mais aussi parce que ceux-ci se retournent plus fréquemment contre l'État, exigeant leur droit à l'indemnisation dans les cas où une ordonnance d'expulsion n'est pas exécutée. Les demandes de dédommagement sont ainsi passées de près de 50 millions d'euros en 2000 à plus de 77 millions en 2005.

Concernant les expulsions, la tendance risque bien de s'aggraver encore. À la fin de l'année 2006 (dernière statistique disponible) 495 000 ménages étaient en retard d'au moins deux mois dans le paiement de leur loyer. Ils étaient 289 000 en 2002, soit une augmentation de 71 % en quatre ans. C'est dire combien la baisse du pouvoir d'achat amène de situations dramatiques.

David MARCIL

• Fabio Lucci - Bobigny (Seine-Saint-Denis)

Les salariés licenciés manifestent

Six salariés du magasin de vêtements Fabio Lucci de Bobigny ont été licenciés. Trois autres, délégués du personnel, sont sous le coup d'une procédure de licenciement. Pour se débarrasser d'eux la direction de ce magasin les accuse de vol

alors qu'elle n'a avancé aucune preuve et n'a pas déposé plainte. Depuis près d'un mois, ces salariés manifestent devant le magasin et en appellent, avec la CGT, à la solidarité de leurs collègues et des clients.

Mardi 4 novembre un nou-

veau rassemblement a eu lieu. Notre camarade Arlette Laguilier est venue apporter son soutien à ces travailleurs en lutte contre une direction prête à utiliser tous les moyens pour se débarrasser d'eux.

Correspondant LO



Automobile

Le patronat veut faire payer sa crise aux ouvriers

Après des années pendant lesquelles les constructeurs automobiles ont accumulé des dizaines de milliards de profits, ceux-ci annoncent maintenant la crise. Mais si les ouvriers n'ont jamais vu la couleur des profits faits sur leur dos, en revanche ils commencent déjà à payer – très cher – la récession qui s'annonce.

La baisse du pouvoir d'achat et les difficultés croissantes à trouver un crédit, y compris pour les particuliers, ont eu des effets sur les ventes dans l'automobile : tous les constructeurs (à l'exception notable des fabricants de voitures de luxe) annoncent en rafale, depuis septembre, des baisses de ventes. Spectaculaires aux États-Unis depuis un an, ces baisses atteignent à présent l'Europe : moins 7 % en octobre en France, et moins 40 % en Espagne ! Les constructeurs ont donc décidé, anticipant même sur la baisse, de lancer des plans drastiques de réduction de la production.

« Effet domino »

On a vu se succéder, depuis un mois, les annonces de mise en chômage technique de quasiment toutes les usines automobiles du pays : huit jours d'arrêt, quinze jours, un mois comme à l'usine PSA de Rennes... Ce que certains journalis-

tes présentent bien légèrement comme des « vacances » pour les salariés est en fait une mesure qui va, bien souvent, se traduire par une forte diminution des salaires. Et quand ce n'est pas le cas, les jours chômés sont pris sur les congés, les RTT, voire les jours de formation !

Et puis les premières victimes de ces plans de réduction de production ont bien sûr été les intérimaires et les travailleurs en CDD, qui ont été mis dehors dès les premiers signes annonciateurs de la crise.

Mais les usines des constructeurs Renault, PSA ou Ford ne sont pas les seules touchées. En France, l'industrie automobile représente 2,5 millions

d'emplois, si l'on compte les emplois induits. La baisse de la production dans l'automobile affecte directement des dizaines de secteurs de l'industrie – sidérurgie, métallurgie, plasturgie, etc. Il n'a pas fallu attendre longtemps pour qu'un trust comme ArcelorMittal, par exemple, réagisse en annonçant le 30 octobre la mise en sommeil de plusieurs hauts fourneaux en France.

Pour chaque jour de fermeture d'un site de production de Renault ou PSA, ce sont des dizaines de sous-traitants ou de fournisseurs qui sont touchés : Continental, Michelin, Bosch, Visteon, Hutchinson, Valeo, les Fonderies du Poitou et bien

d'autres annoncent à leur tour des jours de chômage, des licenciements, des restructurations, voire, comme le plasturgiste Ranger France qui emploie 440 salariés dans le Loir-et-Cher, une situation de cessation de paiement.

Aux patrons de payer !

Que les constructeurs automobiles réduisent leur production parce qu'ils estiment ne plus vendre assez ou que dans l'avenir le marché se réduira, c'est leur problème. Mais les travailleurs n'ont aucune raison de payer les pots cassés. Lorsque les ventes se portaient bien, on leur a fait suer sang et eau pour

assurer une production en hausse constante. Maintenant qu'elles sont ou risquent d'être en berne, on exige d'eux qu'ils restent à la maison et acceptent de se serrer la ceinture en attendant des jours meilleurs.

Comme si les capitalistes du secteur n'avaient pas les moyens de payer – c'est-à-dire d'assurer 100 % de la paye de leurs ouvriers, que l'usine tourne ou non, sans prendre sur les congés ou les jours de RTT !

Renault et PSA, qui pleurent misère, prétextent une baisse des ventes qui est peut-être bien réelle, mais oublient soigneusement de rappeler que durant ces dernières années ils ont accumulé des bénéfices fabuleux. Pour ne prendre que l'exemple de Renault, l'entreprise n'a connu durant ces vingt dernières années que deux années de déficit (1996 et 2003). Les dix-huit autres années, ont été des années de profits records ! Entre 1997 et 2007, elle a accumulé quelque 16 milliards d'euros de profits – et PSA, dans la même période, 10,7 milliards.

Tôt ou tard, les ouvriers de ces secteurs viendront demander à leurs patrons ce qu'ils ont fait de ces sommes folles, et exiger d'eux qu'ils payent à 100 % une crise dont ils sont, à 100 %, responsables.

Pierre VANDRILLE



La manifestation du 10 octobre des travailleurs au Mondial de l'automobile.

• Peugeot Citroën Rennes

Un mois d'arrêt de la production

C'est à l'occasion de la réunion du comité d'entreprise du 31 octobre que la direction de PSA de Rennes-la-Janais a annoncé que l'usine arrêterait totalement la production du 5 décembre au 5 janvier.

Cet arrêt correspond à 14 jours de chômage qui s'ajouteront aux congés de fin d'année prévus du 23 décembre au 4 janvier. Les patrons aidés par les médias, avaient préparé les esprits plusieurs jours auparavant, en martelant que la crise actuelle touchait de plein fouet l'industrie automobile. Comme dans d'autres usines, il avait été décidé d'arrêter certaines productions à l'occasion des vacances de la Toussaint, mais personne ne s'attendait à un arrêt aussi long. Cela est d'autant plus surprenant que

les cadences de la production ne baissent pas. Et, le jour même où elle annonçait un mois d'arrêt de production, la direction décidait d'augmenter la production de la C5 en passant de 649 à 670 véhicules par jour.

Pour rassurer tout le monde, la direction explique que les salaires sont payés à 100 % pendant les jours chômés. Elle oublie qu'une partie des primes, représentant quelques dizaines d'euros, est perdue et que les jours chômés sont pour partie récupérables. Mais cela ne concerne que les salariés de PSA qui font l'assemblage des voitures. Or une part considérable des salariés de l'industrie automobile, les ouvriers des usines de la sous-traitance qui fournissent des éléments assemblés à l'usine de la Janais, ne sont pas concernés. Pour eux, il n'y a pas

d'accord sur le chômage, celui-ci ayant d'ailleurs été gagné chez PSA dans le cadre d'une grève des ouvriers de l'usine d'Aulnay. Ils auront donc des pertes de salaire importantes, voire des amputations de congés.

Il n'y a pas un mois, le Mondial de l'automobile étalait son

luxue et vantait les perspectives d'un avenir « écologique ». Cet enthousiasme avait été perturbé par la mobilisation puissante de milliers de salariés de l'automobile venus crier leurs revendications. Cela ne doit être que le début d'un mouvement plus large. Chacun sait que PSA, comme ses sous-trai-

tants, ont accumulés des milliards d'euros de bénéfices ces dernières années. Alors, si leurs voitures se vendent moins, qu'ils prennent sur leurs réserves pour maintenir les revenus des travailleurs et qu'ils baissent les cadences pour maintenir les emplois.

Correspondant LO

Chez PSA, chômage payé... grâce à la grève

Dans les usines PSA Peugeot-Citroën, les travailleurs bénéficient pour les jours chômés d'un régime un peu plus favorable que celui des salariés des autres groupes : le maintien du salaire, primes comprises, pendant ces jours. En échange, les travailleurs sont

censés rattraper 40 % de ces jours chômés (sans excéder 12 jours) dans les deux années qui suivent – sous forme de samedis travaillés par exemple. Mais comme l'activité ne s'y est pas prêtée ces derniers temps, la direction a dû s'asseoir dessus.

En ces temps de crise, il

n'est pas inutile de rappeler que c'est le résultat d'une grève menée en mars 2005 par les ouvriers de Citroën Aulnay, qui a forcé le patron à signer un accord permettant le paiement à 100 % des jours chômés pour l'ensemble des salariés du groupe.

Automobile

• Sous-traitants et équipementiers

Les travailleurs touchés de plein fouet

Les conséquences du ralentissement de l'activité chez les constructeurs automobiles, déjà perceptibles depuis quelque temps chez leurs sous-traitants et leurs fournisseurs, s'aggravent. Toutes les régions sont concernées et cela se traduit par des centaines de suppressions d'emplois, en particulier pour les intérimaires, ainsi que par de nombreux jours d'arrêt de la production qui sont loin d'être intégralement indemnisés par les entreprises.

Dans l'Orne, à Flers, l'usine du groupe Faurecia, filiale à 71 % de PSA Peugeot-Citroën, emploie 1 700 salariés. Sa direction a décidé de suspendre son activité une dizaine de jours, étalés entre novembre et décembre. Non loin de là, à Argentan, c'est l'équipementier Magneti Marelli qui a choisi d'arrêter sa production pour une dizaine de jours en novembre.

Dans la Sarthe, l'usine Hutchinson a pour sa part annoncé douze jours de chômage technique. À Cholet, prétextant une baisse d'activité de 20 %, c'est la direction de Michelin qui vient d'annoncer la fermeture de son usine du 19 au 31 décembre ; 800 travailleurs sont concernés par ces jours chômés.

En Bretagne, à Ploërmel, le

sous-traitant MPAP, qui travaille à 80 % pour PSA Rennes, impose depuis un mois une à deux journées de chômage par semaine à ses 362 salariés. Le 4 novembre, la direction a annoncé que 150 personnes seront au chômage partiel du 5 au 12 décembre et que les ateliers s'arrêteront complètement de fonctionner du 12 décembre au 6 janvier.

Valeo, dont les commandes d'alternateurs ont reculé de 25 %, réduit également sa voilure. Dans le Pas-de-Calais, son usine d'Etaples qui emploie 1 200 salariés a suspendu sa production une journée en octobre – que les salariés ont dû prendre sur leurs RTT – et prolongé les ponts de la Toussaint et du 11 novembre. Quant aux intérimaires,

qui étaient environ 150 avant l'été, ils ont tous été licenciés. À Béthune, c'est le fabricant de pneumatiques Bridgestone qui doit arrêter sa production pendant vingt et un jours d'ici la fin de l'année.

En région Rhône-Alpes, les équipementiers sont également touchés. À Vénissieux, les 750 salariés de Bosch, qui fabriquent des pompes à diesel pour le groupe PSA, vont devoir subir six jours de chômage partiel, complétés par vingt journées d'arrêt partiel de la production et deux semaines de fermeture entre Noël et le jour de l'an. Et la direction affirme qu'elle n'a « aucune visibilité » pour le premier semestre 2009.

À Florange en Moselle, ArcelorMittal a décidé d'arrêter l'un de ses deux hauts fourneaux produisant de l'acier pour les constructeurs automobiles. Dans la même région, le fabricant de pneumatiques Continental a, pour sa part, annoncé la suppression d'une centaine d'emplois d'intérimaires et une réduction de plus de 10 % de sa production. Chez les équipementiers et

sous-traitants de Lorraine, ce sont près de 1 000 salariés au total qui vont connaître, en novembre et décembre, des périodes de chômage partiel.

La plupart de ces entreprises sont pourtant directement liées aux grands groupes de l'automobile qui, malgré la crise, conti-

nent à déverser des milliards d'euros de profits sur leurs actionnaires. Il n'y a donc aucune raison que les travailleurs qu'elles emploient et leur famille fassent les frais des baisses de production.

Roger MEYNIER

• Samedi 8 novembre au Havre

Pour l'emploi et le pouvoir d'achat

La CGT appelle à manifester samedi 8 novembre au Havre, pour dire non aux suppressions d'emplois dans les usines Renault, en particulier à l'usine de Sandouville, mais aussi dans les entreprises d'équipementiers.

De même, elle appelle à protester contre les suppressions de postes dans le secteur hospitalier, qui doivent se traduire par 544 suppressions de postes au Groupe Hospitalier du Havre. Lutte Ouvrière s'associe à cet appel.

• SBFM – Caudan (Morbihan)

Rumeurs de « plan social »

Entreprise sous-traitante de Renault, la SBFM (Société bretonne de fonderie et mécanique) appartenant au groupe italien ZEN, emploie près de 600 salariés à Caudan près de Lorient. La rumeur d'un plan social prévoyant le licenciement de 200 à 250 travailleurs a provoqué leur colère. Afin d'en savoir davantage sur les projets de la direction et pour montrer qu'ils n'étaient pas prêts à se laisser faire, les travailleurs, à l'appel de la CGT très implantée dans la fonderie, ont bloqué l'usine, la dernière semaine d'octobre.

Pendant quatre jours, outre l'accès interdit du site, les grévistes ont manifesté, occupé quelques heures la voie express, interpellé et retenu trois cadres de la direction qui ont fini par annon-

cer leur volonté de recourir au chômage partiel, parlant même de sureffectif. Le directeur du site a quand même démenti qu'il y aurait un plan social, mais les travailleurs ont toutes les raisons de se montrer méfiants. L'entreprise, qui a employé jusqu'à 1 400 salariés, a déjà connu de nombreux départs, non compensés, avec le plan amianté.

Finalement, vendredi soir 31 octobre, les grévistes présents à l'assemblée générale ont voté la reprise pour le lundi matin suivant. Le climat reste tendu et ce coup de colère a servi d'avertissement contre toute décision défavorable de la direction et des pouvoirs publics qui soutiennent celle-ci.

Correspondant LO

• Famat - Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)

Du chômage qui passe mal

L'entreprise Famat à Saint-Nazaire, une filiale à 50 % de la Snecma et de General Electric, fabrique des carters de moteur pour les avions. 480 salariés y travaillent.

En début d'après-midi du vendredi 24 octobre, le patron convoquait en toute urgence le délégué syndical, le secrétaire du CE et le DRH pour annoncer la fermeture de l'entreprise du 27 octobre au 31 octobre. La raison invoquée est le manque d'approvisionnement en pièces à cause de la grève de Boeing aux États-Unis.

Le choix était simple, il n'y avait qu'à signer en face de notre nom : s'il restait des congés ou

des RTT, on se payait le chômage là-dessus, s'il ne restait aucun congé, le patron faisait miroiter la perspective de nous faire faire des heures supplémentaires en 2009 pour récupérer ces jours ! Tout juste s'il ne fallait pas le remercier pour sa bonté.

Et pourtant le jour même de l'annonce de la fermeture de l'entreprise, des heures supplémentaires étaient effectuées à tour de bras, et cela durait depuis des semaines ! Bien des travailleurs ont trouvé un peu fort de café de faire porter le chapeau du chômage aux grévistes de Boeing et de les rendre responsables du chômage qu'il nous impose !

Correspondant LO



• Renault Sandouville

La direction déboutée

Le tribunal de grande instance du Havre a donné raison aux 46 salariés de Renault Sandouville attaqués par la direction de Renault. Elle les avait accusés d'avoir attenté à la liberté du travail, en bloquant l'entrée du site à plusieurs reprises. Il fallait oser le dire, juste au moment où elle s'apprête à priver de leur travail plus de mille personnes sur les 3 700 qui travaillent à Sandouville !

Renault réclamait que les travailleurs bloquant les accès à l'usine soient désormais soumis chacun à une astreinte de 1 000 euros par heure d'infraction s'ils refusaient de laisser la voie libre. La CGT dénonçait

une atteinte au droit de grève et de manifestation, la volonté de la direction de recourir à la police. Jeudi 30 octobre, elle avait appelé à une manifestation devant le tribunal, qui a regroupé quelques centaines de personnes.

La direction de Renault n'a visiblement pas supporté les derniers débrayages et les blocages de l'usine des 13 et 24 octobre ; elle n'a pas oublié non plus la piteuse visite de Sarkozy, venu à la rencontre des travailleurs de l'automobile le 6 octobre et qui, devant une manifestation mouvementée de plus d'un millier de personnes, a dû se contenter d'une brève

rencontre, à huis clos, avec les dirigeants syndicaux.

À Sandouville, en plus de la suppression prévue d'un millier d'emplois, le chômage ampute les payes de 400 euros en moyenne par mois. La direction voudrait que tout se passe sans heurt et dans la discrétion : c'est raté ! Et la décision du tribunal, qui ne voit dans ces manifestations « aucun risque de trouble illicite pour l'avenir » et qui a condamné Renault aux dépens, est une satisfaction pour ceux qui refusent de s'incliner devant le diktat des actionnaires.

Sylvie MARÉCHAL

• ArcelorMittal

Production réduite et hauts profits

Le trust de l'acier ArcelorMittal a décidé de fermer treize de ses vingt-huit hauts fourneaux en Europe jusqu'à la fin du premier trimestre 2009, afin de diminuer jusqu'à 30 % sa production de fonte.

Il s'adapte ainsi à la chute des commandes venant notamment de l'industrie automobile. En France, les sites concernés sont ceux produisant des aciers plats : Dunkerque (Nord), Florange (Moselle) et Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône).

À Dunkerque, la direction d'ArcelorMittal a déjà commencé à mettre fin aux contrats des travailleurs intérimaires. Les travailleurs des entreprises

sous-traitantes, eux aussi très nombreux sur le site dont ils effectuent la maintenance, se retrouvent ou vont se retrouver souvent sans travail durant les prochains mois, licenciés pour une part d'entre eux.

Quant aux travailleurs d'ArcelorMittal, la direction de Dunkerque les oblige à prendre huit jours pour les postés, douze jours pour ceux travaillant en journée, sur leurs RTT, leurs congés ou leur compte-épargne-temps. Cela a l'air d'un moindre mal. Mais ce sont les travailleurs qui paient ainsi le chômage, et pas les patrons. La direction a aussi expliqué que l'an prochain les hausses de salaire,

l'intéressement et la participation seront revus à la baisse.

Cela est d'autant plus choquant que dans le même temps les patrons d'ArcelorMittal annoncent un bénéfice net de 3,8 milliards d'euros, en augmentation de 29 % par rapport à la même période de 2007, pour le troisième trimestre 2008. Cela représente plus de 4 000 euros de bénéfice par travailleur et par mois. Largement de quoi faire en sorte que les travailleurs ne perdent rien à la baisse de production d'acier entraînée par la crise du capitalisme.

Serge VIARD

• Jabil – Brest

Les travailleurs ne se laisseront pas dépouiller sans rien dire

La direction de Jabil vient d'annoncer son intention de revendre l'usine de Brest, qu'elle avait achetée à Alcatel il y a cinq ans. Lors de la reprise de l'usine par Jabil en 2002 l'entreprise comptait 692 salariés. Depuis, plusieurs vagues de licenciements ont eu lieu. En 2007, 225 emplois ont été supprimés. Alcatel avait alors préféré s'adresser à une usine Solectron, implantée en Chine. Depuis, il ne reste que 300 salariés à l'usine de Brest et la direction estime qu'il y a encore un sureffectif de 80 personnes, compte tenu des prévisions de

commandes pour 2009.

Chaque fois qu'elle a réduit les effectifs, la direction de Jabil n'a pas manqué d'invoquer la baisse des commandes ou les conditions tarifaires draconiennes imposées par Alcatel. Mais chaque fois aussi elle fait valoir ses efforts de diversification pour garantir l'emploi de ceux qui resteraient.

Aujourd'hui elle ne joue même plus à faire de telles promesses pour l'avenir. Elle annonce son intention de trouver un repreneur. Autant dire qu'elle estime désormais avoir tiré du site de Brest tout ce

qu'elle pouvait tirer comme profit.

Lors du dernier plan social, les travailleurs avaient obtenu que les licenciés bénéficient d'une indemnité de départ, 70 000 euros, y compris pour les licenciements à venir. C'est de cet engagement-là que la direction de Jabil entend bien se libérer en vendant l'entreprise. Cela représente 34 millions d'euros, ce qui en fait n'est rien au regard des bénéfices des cinq dernières années. Alors les salariés, indignés, n'entendent pas se laisser dépouiller sans rien dire.

Correspondant LO

• Boutons d'ascenseurs radioactifs

L'engagement qualité... pour les profits

Des travailleurs d'une entreprise métallurgique fabriquant en France des boutons d'ascenseurs pour Otis ont reçu des doses de radiations dépassant si largement les doses admises que l'incident a été classé de niveau 2 par l'Autorité de sûreté nucléaire.

Les éléments métalliques servant de base aux boutons ont en effet été contaminés au cobalt 60. Des centaines de ces boutons contaminés doivent être retirés des ascenseurs où ils ont été installés. Pour finir dans des ascenseurs, la matière première irradiée a fait des milliers de kilomètres et transité par tout un circuit où, en remontant, on finit par perdre sa trace

quelque part en Inde.

Quatre sociétés indiennes seraient impliquées dans la fabrication de ces éléments. Les métaux utilisés irradiés proviendraient d'une aciérie. Celle-ci se fournirait elle-même auprès d'un autre établissement de fonderie qui aurait importé de la ferraille de récupération pour la recycler, manifestement sans vérifier s'il ne s'y trouve pas des matériaux radioactifs. La chaîne ne s'arrête pas là mais le chaînon suivant n'a pu être identifié. Ainsi la matière première de la fonderie a bien pu être importée d'Europe ou des États-Unis.

Selon le code éthique

d'Otis, l'entreprise respecte « les salariés, les clients, nos fournisseurs, la nature... » Quant à son sous-traitant incriminé, Mafelec, « la maîtrise des normes sécuritaires les plus élevées et les certificats délivrés à Mafelec attestent de l'engagement qualité de l'entreprise ».

Évidemment c'est eux qui le disent. Mais la réalité est différente. Car cette longue chaîne de sous-traitants, qui vise d'abord à abaisser les coûts, augmente d'autant les risques. Des risques qui concernent des usagers comme des travailleurs ici, en Inde et ailleurs.

Michel ROCCO

• Impress-Laon (Aisne)

Fermeture de l'usine Coup de colère contre la direction !

Il y a quelques semaines, le groupe néerlandais Impress a annoncé la fermeture de l'usine de Laon pour le premier trimestre de l'année 2009.

Cette usine qui compte aujourd'hui environ 180 salariés avait été rachetée en 2006 à US Can par Impress, l'un des plus gros groupes mondiaux de l'emballage métallique. Quelques mois seulement après le rachat, il y avait eu un plan de suppressions d'emplois, et la direction avait déclaré que ces dizaines de licenciements permettraient de garantir les emplois restants. On voit aujourd'hui que c'était des mensonges et qu'en fait, dès le début, le rachat n'avait pour but que la récupération du carnet des clients.

Mercredi 29 octobre, les délégués ont annoncé que lors des négociations, la direction ne proposait que 8 000 euros de prime de départ en plus des indemnités conventionnelles. Pour tout le monde, cette somme paraissait dérisoire, d'autant plus que de nombreux travailleurs de l'usine n'ont pas beaucoup d'ancienneté et que, du coup, leurs indemnités conventionnelles ne sont pas élevées. Et puis, chacun sait qu'il y aura très peu de reclassements. Alors, pour la plupart des salariés cela veut dire qu'ils vont se retrouver chômeurs alors que le chômage est déjà important dans la région et qu'avec l'aggravation de la crise, la situation se dégrade encore.

La colère a donc éclaté et les travailleurs ont immédiatement arrêté le travail. L'usine a été occupée toute la journée et toute la nuit, et les membres de la direction sont restés bloqués dans leurs

bureaux à l'usine.

Le lendemain, un directeur du groupe Impress est venu à Laon proposer de nouvelles négociations, en demandant à ce qu'elles aient lieu en dehors de l'usine. Les délégués syndicaux ont alors fait voter pour laisser sortir les membres de la direction, qui ont été raccompagnés à la porte de l'usine sous les huées.

Revenus à l'usine vers 22 heures, les délégués ont annoncé aux grévistes encore présents qu'un accord avait été trouvé. La direction proposait 25 000 euros de prime en plus des indemnités conventionnelles, à condition que le travail reprenne, que l'usine soit nettoyée des boîtes qui avaient été répandues au sol, et en précisant que selon elle il y avait eu pour 100 000 euros de dégâts et qu'ils seraient retirés des primes versées !

Comme si ce n'était pas dans les vies des salariés que les décisions du groupe Impress vont entraîner le plus de dégâts ! En tout cas, quelle que soit la suite donnée au mouvement, chacun a pu constater que c'est la lutte qui, en moins de 48 heures, a obligé la direction à faire passer la prime de 8 000 euros à 25 000 euros.

Aujourd'hui, il serait juste que, même si l'usine de Laon ferme, le groupe florissant qu'est Impress garantisse les conditions d'existence des travailleurs pour les mois à venir, jusqu'à ce qu'ils aient retrouvé un emploi équivalent.

Alors la direction a peut-être tort de penser qu'elle est à l'abri d'un nouveau coup de colère !

Correspondant LO



• Des milliers d'emplois menacés

Hôpitaux publics en danger !

Le gouvernement mène une offensive générale pour réaliser des milliards d'économies sur le dos des hôpitaux publics. Il le fait à travers les budgets, les schémas régionaux d'organisation sanitaire, qui viennent d'être arrêtés dans toutes les régions, mais aussi via la loi Bachelot et le plan Hôpital 2012. Quel que soit le prétexte invoqué, le résultat est de supprimer massivement des postes et de fermer tout ou partie des services, voire des hôpitaux.



Ainsi, la loi Bachelot sur les hôpitaux, avant même son adoption, est en train de se mettre en place. Au nom de la rationalisation et des « gains de productivité » revendiqués par la ministre, dans toutes les régions des plans de regroupements et fermetures sont en route. Il s'agirait de ne garder qu'un seul véritable hôpital par très gros secteur de trois cents à quatre cents mille habitants. Les autres, s'ils ne sont pas fermés, ne survivraient que pour dispenser des soins élémentaires ou comme maisons de retraite ou de long séjour.

Tous les établissements de proximité sont visés, dont une grande partie des maternités, mais pas seulement. Ainsi sur Paris et une partie de la région parisienne, sur l'ensemble de l'Assistance publique, l'AP-HP, les hôpitaux devraient être regroupés au sein de plus grandes structures administratives (13 pour 38 hôpitaux aujourd'hui), avec probablement pour conséquence de nombreuses suppressions d'emplois. Ce contre quoi les syndicats unanimes viennent de s'élever.

Et ce n'est certainement

pas le plan de financement Hôpital 2012 qui va améliorer les choses, bien au contraire. Dans ce plan, qui est en fait la reconduction du plan Hôpital 2007, l'État ne met pas un centime. C'est l'assurance-maladie qui doit lui allouer 5 milliards, et la Caisse des dépôts et consignations qui lui accordera... des prêts.

Cet argent doit d'abord servir à accélérer les restructurations et les fermetures. Ainsi pour le plan Hôpital 2007, 65 % des travaux ont concerné de grosses restructurations avec transfert des activités des établissements fermés, et 31 % des restructurations de pavillons, qui peuvent, elles aussi, donner lieu à des fermetures de service. À cette occasion, 10 % des services ont été fermés.

De plus, le plan Hôpital 2012 comme celui de 2007 va allouer une part considérable des financements aux établissements privés, avec en tête le trust la Générale de santé. Le quart des six milliards dépensés, dans le cadre du plan 2007, soit 1,5 milliard, l'a été pour favoriser « la complémentarité public-privé », ce qui signifie en fait favoriser le privé. Dans certains départements, c'est la totalité du financement qui a été affectée aux cliniques privées de la Générale de santé.

Ainsi à Marseille, a éclaté le scandale des allocations du plan Hôpital 2012. 54 millions d'euros devraient être donnés à la Générale de santé pour son nouvel hôpital privé et seulement 10 millions d'euros pour l'ensemble de tous les établissements de l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille, qui rassemble des milliers de personnes.

Le gouvernement espère faire passer ses objectifs de suppressions massives d'emplois dans les hôpitaux publics en tablant sur les départs à la retraite attendus d'ici quatre ou cinq ans. La seule chose que l'on peut espérer est que la colère éclate contre cette politique et se retourne contre les gouvernants. Il est à souhaiter que les initiatives qui apparaissent ici et là prennent de l'ampleur et confluent dans une riposte commune et générale, pour mettre en échec cette politique irresponsable, menée au détriment de toute la population.

P.S.



Manifestation en février 2005.

• Carrefour – Région lyonnaise

La direction condamnée pour salaires inférieurs au smic

Depuis juillet 2004, dans l'ensemble des hypermarchés Carrefour, une grande partie des employés sont payés en dessous du smic horaire.

Vendredi 24 octobre, le tribunal de police de Lyon a condamné cette pratique illégale pour un montant de 3 000 euros, multiplié par les 429 infractions relevées par l'inspection du travail dans les hypermarchés Carrefour de Givors et d'Ecully : soit au total près de 1,3 million d'euros. Cette victoire juridique a été possible grâce à des procès-verbaux dressés en 2006 par des inspecteurs du travail, à la demande de délégués CGT de ces magasins. Maintenant, pour

recupérer leur dû (entre 1 000 et 2 000 euros), les salariés concernés doivent aller devant le conseil des prud'hommes.

La plupart des plus grandes enseignes de la grande distribution ne paient même pas au smic un nombre important de leurs salariés. Des centaines de milliers d'employés sont concernés. Pour Carrefour, c'est 70 % du personnel qui est payé en dessous du smic pendant certaines périodes et, pour Champion, c'est plus de 80 %.

De nombreux procès-verbaux d'inspecteurs du travail ont été dressés partout en France. À Tarbes, le tribunal de police a condamné Champion et Leclerc. À Perpignan, c'est le conseil des prud'hommes qui a condamné Carrefour.

Les grands groupes capitalistes du commerce, non contents de faire parader au top des grandes fortunes leurs principaux actionnaires – Mulliez (Auchan), première fortune de France, Arnaud (Carrefour), deuxième... –, n'ont aucun scrupule à payer des salaires de misère, en dessous du minimum légal.

Cette condamnation prononcée contre Carrefour est un encouragement aux travailleurs à continuer d'agir pour récupérer l'argent qui leur est dû. Et, au-delà, pour imposer une vraie augmentation de salaire, qui aujourd'hui ne devrait pas être inférieure à 300 euros pour tous.

Correspondant LO

• Prime au mérite dans la fonction publique

Diviser les salariés pour les payer moins

La rémunération des fonctionnaires au mérite commence à se mettre en place. Dès 2009, une partie des personnels administratifs, des cadres de catégorie A travaillant dans différents ministères, recevront une partie de leur salaire sous la forme de « prime de fonction et de résultats », en attendant que cette mesure soit étendue d'ici 2012 aux quelque 200 000 fonctionnaires administratifs d'État.

Cette prime sera composée de deux parties : la première, 60 % de la somme, correspondra à la fonction occupée et sera fixe, tandis que les 40 % restants varieront en fonction des « résultats » du fonctionnaire, après évaluation par sa hiérarchie. « Il n'y aura pas de

prime négative » (encore heureux !), a déclaré André Santini, le secrétaire d'État à la Fonction publique, « mais certains verront leur rémunération moins augmenter que précédemment », a-t-il ajouté.

Le salaire au mérite n'est pas une chose nouvelle dans la fonction publique, où le changement d'échelon, qui entraîne une augmentation de salaire, peut se faire plus ou moins rapidement selon la façon dont on est noté. Mais le gouvernement veut l'institutionnaliser. Par ce biais, il s'agit de faire pression sur l'ensemble des fonctionnaires pour leur faire accepter, dans un premier temps, des charges de travail supérieures. En effet il a annoncé qu'il allait supprimer des dizaines de milliers de postes de fonctionnaires, et cela a déjà commencé. Alors, aux autres qui seront

bien obligés d'effectuer un travail supplémentaire, il fait miroiter une prime qui, en définitive, risque fort d'être attribuée à la tête du client. Et ensuite, une fois le versement d'une partie du salaire individualisé, ce sera une façon de maintenir les salaires au plancher pour tous, en limitant, voire en annulant les augmentations générales, comme cela s'est déjà fait avec les « années blanches ».

Pour l'instant, le gouvernement introduit le salaire au mérite par la petite porte, en choisissant une catégorie de salariés dans quelques ministères. Mais le laisser faire serait, pour l'ensemble des travailleurs de la fonction publique, s'exposer à devoir travailler plus pour gagner moins.

Marianne LAMIRAL



• Baisse annoncée du taux du livret A

Un hold-up gouvernemental

Selon des informations publiées par le journal *La Tribune* le 29 octobre, le taux du livret A passerait de 4 à 3,5 voire 3 % au 1^{er} février 2009.

Une formule compliquée prévoit en effet l'ajustement de ce taux deux fois par an, les 15 janvier et 15 juillet, en prenant en compte le taux de l'inflation et de certains prêts entre banques. Et le gouvernement avance sans rire que le prix du pétrole étant en baisse comme celui des matières premières, l'inflation va diminuer et donc le taux du livret A.

C'est purement et simplement un hold-up sur 46 millions de livrets A sur lesquels des millions de retraités, jeunes ou salariés mettent leurs économies dans le seul souci

de ne pas perdre trop du fait de l'érosion monétaire. Et ce ne sont pas des fortunes que ces familles y déposent puisque, sur 70 % de ces livrets, les dépôts ne dépassent pas 750 euros.

Ces sommes représentent quand même un beau pactole estimé à 128 milliards d'euros sur lesquels lorgnent toutes les banques, en particulier celles qui, à compter du 1^{er} janvier, pourront proposer des livrets A à leurs clients. Jusqu'à présent seules les Caisses d'Épargne, le Crédit Mutuel et la Banque Postale pouvaient le faire.

Devant les critiques à l'annonce de la baisse du taux du livret A, le porte-parole du gouvernement a fait mine de dire que rien n'était encore

décidé. Mais sa collègue, la ministre de l'Économie Christine Lagarde, a, elle, expliqué qu'il ne fallait voir dans la fixation du taux du livret A qu'une « formule mathématique » qui serait appliquée au 1^{er} février. Elle oubliait simplement de dire qu'en janvier 2008, elle avait su oublier cette formule puisque le taux du livret A qui aurait dû « mathématiquement » passer à 3,9 % était alors resté à 3,5 %.

Aujourd'hui le souci du gouvernement n'est pas de préserver l'épargne populaire, mais plutôt les profits des banques et des spéculateurs de tous bords qui, eux, ne demandent pas 3 ou 4 % pour leurs capitaux mais beaucoup plus !

Cédric DUVAL

• Caisse d'Épargne

Une enquête très sélective sur les pertes

À la Caisse d'Épargne, le trader soupçonné d'être à l'origine de la perte de 751 millions d'euros subie en octobre par cet établissement a été mis en examen pour « abus de confiance » et placé sous contrôle judiciaire après une garde à vue.

Pourtant il n'est nullement accusé d'avoir pris de l'argent dans la caisse et il est permis de penser que s'il prenait des risques sur les marchés boursiers, c'est parce que cela faisait partie de son travail, ce qui était certainement connu de sa hiérarchie. Il

risque trois ans d'emprisonnement et 375 000 euros d'amende dans un procès où la Caisse d'Épargne se présente en victime.

Or, dans le même temps, on apprenait le repêchage de Charles Milhaud, président démissionnaire de la Caisse d'Épargne. Non seulement il est considéré comme au-dessus de tout soupçon, mais il conserve la présidence d'Océor, une filiale qui possède une banque aux Antilles, à la Réunion, à Tahiti, en Nouvelle-Calédonie, à l'Île Maurice, en Tunisie et au Maroc et

même, on peut se demander pourquoi, au Luxembourg.

Le travail de trader est certainement bien rémunéré, mais visiblement, au fait d'opérer sur les marchés boursiers s'ajoute une autre fonction : celle de servir de bouc émissaire quand les choses tournent mal, tout comme de simples salariés que l'on soupçonne de faute professionnelle. En revanche, plus on se rapproche des capitalistes qui recueillent les dividendes, plus l'opacité et l'irresponsabilité sont la règle.

J.S.

• PME

Un prétexte servant à justifier bien des cadeaux

Pour justifier le « plan de soutien au financement des PME », d'un montant de 22 milliards d'euros pour cette année, s'intégrant dans un plan de 100 milliards pour les trois ans à venir, annoncé par Sarkozy le 2 octobre, le gouvernement a une fois encore utilisé l'argument de la nécessaire relance des petites et moyennes entreprises.

Derrière ce discours sur l'aide nécessaire aux petits qui constituent une très forte proportion du nombre d'entreprises et seraient, selon les commentateurs, les « principaux moteurs de la croissance », se cache en réalité un vrai mensonge. Car si la proportion de petites et moyennes entreprises est effectivement de près de 95 % du total, la plupart ne sont que de toutes petites entreprises indépendantes, la plupart du temps des commerces, tandis que d'autres ne sont en fait que des filiales de très grands groupes.

Car pour classer une entreprise comme PME, il faut d'abord que sa taille n'excède pas 250 salariés. Ce critère de taille est quelque peu flou puisque dans certaines classifications une entreprise est classée comme PME en dessous de 500 salariés. Mais il faut également que son chiffre d'affai-

res, ou le total de ses biens, soit inférieur à 50 millions d'euros, un critère qui permet bien des arrangements.

Enfin, l'entreprise doit être considérée comme autonome, c'est-à-dire ne pas être possédée à plus de 25 % par une autre société. Mais 25 % c'est largement suffisant pour assurer le contrôle d'une entreprise. Le titre de PME peut très bien se voir accordé à des sociétés n'ayant de petite ou moyenne que le nom et d'autonomie que le titre, d'autant que, secret des affaires aidant, elles peuvent arranger leur comptabilité pour faire en sorte de répondre aux critères fixés. Cela permet à des entreprises multinationales de contrôler des filiales qui bénéficient pour leur part du statut de PME et des avantages qui s'y attachent. Même des holdings, considérés comme des sociétés familiales alors qu'elles contrôlent des groupes ayant des actifs financiers de très grande ampleur, peuvent avoir ce statut de PME. Bien des grandes familles bourgeoises ne se privent pas d'en profiter.

Alors nombre de ces avantages présentés comme destinés à aider en priorité « les petits » atterrissent essentiellement dans les caisses des « gros ».

David MARCIL

• Secret défense

De plus en plus secret

Le 29 octobre, le conseil des ministres a examiné le projet de loi de programmation militaire pour la période 2009 à 2014. En plus des grandes orientations et du projet de budget militaire, il a été glissé discrètement un chapitre concernant le « secret défense ». On sait que cette expression a été invoquée à plusieurs reprises pour étouffer certaines affaires mettant en cause de hauts responsables. Le dernier exemple étant l'affaire des « frégates de Taïwan » qui vient de se solder par un non lieu, les juges étant dans l'incapacité de mener leur enquête.

Eh bien, à l'avenir, les juges auront, si le projet est adopté, encore plus de mal à enquêter, et plus précisément à perquisitionner. Jusqu'à présent il est arrivé que des juges mènent des perquisitions surprises dans des lieux « sensibles », apposent des scellés sur certains documents, et ensuite demandent à un organisme, la Commission

consultative du secret de la défense nationale (CCSDN), le droit de faire usage des documents. Droit qui leur est accordé ou refusé, mais, en tout cas la surprise est possible.

Dorénavant il est prévu que la perquisition ne pourra se faire qu'en « présence du président de la CCSDN ou de son représentant » et le texte ne manquant ni de culot ni d'hypocrisie indique que « pour préserver le caractère inopiné de la perquisition, le juge saisit directement le président de la commission » lequel, c'est promis-juré, ne préviendra personne.

Bref, les juges un peu trop curieux au goût des autorités avaient déjà bien du mal à mener leurs enquêtes. Cela risque d'être encore plus difficile. Du secret défense, on passe au secret justice : on n'arrête pas le progrès.

André VICTOR